

Archives
BULLETIN

APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

Volume 14, numéro 2
Automne 2008

Dossier
**Retour sur le
congrès 2008**
pages 5 à 15

**Arrimage
secondaire-
collégial
en histoire**

page 2

**Activité
d'apprentissage
sur la
Révolution
française**

pages 24 à 26



L'Association des professeurs et professeures d'histoire des collèges (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeurs et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions où il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'APHCQ, à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 15, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4B; courriel: jvallee@cecm.montmagny.qc.ca.

Pour rejoindre l'association ou pour faire paraître un article, prière d'adresser toute correspondance à Martine Dumais, Cégep Limoilou, 8^e avenue, Québec (Québec) G1S 2P2; téléphone: (418) 647-6600, poste 6509; télécopieur: 647-6695; courriel: martine.dumais@cimailou.qc.ca

Adresse courriel ou site de l'APHCQ: aphcq@videotron.ca

Adresse électronique du site web: <http://www.aphcq.qc.ca>

EXÉCUTIF 2007-2008 DE L'APHCQ:

Présidente et responsable du bulletin: Martine Dumais

(Cégep Limoilou)

Directrice et secrétaire: Geneviève Desjardins (Cégep de l'Outaouais)

Directeur et webmestre: Gilles Laporte (Cégep du Vieux Montréal)

Directeur: Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brébeuf)

Directrice: Emmanuelle Simony (Collège Dawson)

Directeur et trésorier: Jean-Louis Vallée (Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)

Sommaire

Vie associative

- Une année 2008 bien remplie 1
- Journée d'études sur l'arrimage secondaire-collégial en histoire 2
- Dernières nouvelles du congrès 2009 de l'APHCQ 3

Des nouvelles de notre monde

- La vie d'un enseignant ou d'une enseignante en histoire au collégial et ses différents visages 4

Dossier: Retour sur le congrès 2008

- La rencontre des épices 5
- Kebbek, Uepishlikuelau ou Québec: histoire des origines 7

L'histoire passe au grand écran

- Le film « Mongol » 16

D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous?

- Les nouveaux défis de l'enseignement de l'histoire au collégial 18

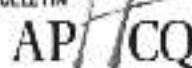
Dans les classes et ailleurs

- Le Louvre à Québec: les arts et la vie 19
- Le détecteur de fautes: des exercices de correction pour tout le personnel enseignant 20
- La simulation comme outil pédagogique: l'exemple de la Révolution française 24

De la plume à la souris

- L'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC) en histoire au collégial 27
- L'analyse du discours d'un collaborateur 28

BULLETIN



bulletin de l'association des professeurs et professeures d'histoire des collèges

Comité de rédaction

Marie-Jeanne Cormier
(Cégep de Laval)

Jean-Pierre Desbiens
(Cégep Limoilou)

Andrée Dufour
(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)

Martine Dumais, coordinateurrice
(Cégep Limoilou)

Line Frêche
(Cégep Limoilou)

Cégep de Saint-Foy

Jean Gravel-Richard
(Cégep Édouard-Beauregard)

Marc Lussier
(Cégep Laval)

Bernard Olivier
(Cégep Jean-de-Brébeuf)

Isabelle Poulin
(Cégep de Trois-Rivières)

Hélène Ledoux
(Collège François-Xavier-Garneau)

Jean-Louis Vallée

(Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)

Collaborateurs spéciaux

Martin Baron
(Cégep de l'Assomption)

Philippe Bouchard
(Cégep Maisonneuve)

Miguel Charlebois
(Cégep de l'Assomption)

Doris Delage
(Université Laval)

Jean-Pierre Dulacine
(CCMB)

Loïc Hétu
(Cégep Édouard-Beauregard)

Isabelle Lauzon
(Cégep de l'Assomption)

Hélène Ledoux
(Collège François-Xavier-Garneau)

Pierre Ross

(Cégep Uniprix)

Emmanuelle Simony
(Cégep Dawson)

Conception et Infographie

Océan communication

Impression

CopyXPress

Publicité

Martine Dumais
(tel 418-647-6600, poste 6509)

mdumais@cimailou.qc.ca

Format des textes à être publiés

- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format Word ou RTF.
- Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
- Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépôt légal: Bibliothèque du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication: hiver 2009

Date de tombée pour les articles et les publicités: 30 janvier 2009

Une année 2008 bien remplie

L'année 2008 s'achève dans quelques semaines et elle sera bientôt du passé, et donc matière à étude dans quelques années. Qu'en diront et retiendront les spécialistes qui examineront les événements et phénomènes qui auront meublé ces douze mois : le 400^e anniversaire de la ville de Québec, le *Moulin à images* de Robert Lepage, une année d'élections au Canada et au Québec, l'année qui aura vu bien des premières dans la course présidentielle américaine et surtout un 4 novembre qui aura fait rêver plusieurs personnes, une crise financière et économique, la libération d'Ingrid Betancourt, le séisme meurtrier en Chine, les records olympiques de Michael Phelps, la mort du dernier poilu français de 1914... Et vous, que retiendrez-vous de 2008 ?

L'APHCQ a essayé de se faire l'écho de certaines de vos préoccupations au cours des derniers mois, principalement à travers son congrès (cf. pages 5 à 15), la journée d'études sur l'arrimage de septembre 2008 (cf. page 2) et le présent bulletin. Votre exécutif s'est réuni à quelques reprises pour discuter du fonctionnement et de la vie de l'association. Je tiens à remercier pour leur engagement et leur précieuse collaboration Julie Gravel-Richard (Collège François-Xavier-Garneau), Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal), Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brebeuf), Emmanuelle Simony (Collège Dawson), Jean-Louis Vallée (Centre d'études collégiales de Montmagny). Julie Gravel-Richard veut se consacrer à d'autres défis et a décidé de ne pas renouveler son mandat après quelques années de « bons et loyaux services ». Pour la remplacer, nous accueillons avec plaisir une enseignante du Cégep de l'Outaouais, Geneviève Desjardins, que l'assemblée a élue pour être sur l'exécutif. Elle se joint à l'équipe déjà en place dont le mandat a été renouvelé. Lors de cette assemblée, l'exécutif a présenté son bilan et répondu aux questions. Les sujets ont été variés, à l'image des douze derniers mois : activités, arrimage, assurance, brunch, bulletin, le congrès et ses péripeties, finances, site web, vérificatrice, visibilité... Une des décisions importantes qui a émergé du congrès est la volonté de faire un inventaire des ressources enseignantes en histoire au collégial au Québec en ayant ainsi un portrait de la profession et des cours donnés.

Nous avons vécu un congrès au campus Charlesbourg du Cégep Limoges qui semble avoir été apprécié si l'on se fie aux

commentaires et aux réactions. Les congressistes ont aimé la conférence d'ouverture de Jean Soulard, chef au Fairmont-Château Frontenac, les communications des ateliers, le banquet à la Goëlique à l'île d'Orléans avec le voyage en « autobus jaune » pour s'y rendre en groupe, la conférence de fermeture de Denis Vaugeois, historien bien connu... ainsi que l'atmosphère entre les participants. Nos remerciements s'adressent au comité-organisateur, un consortium de plusieurs collèges : Marie-Jeanne Carrière, Denis Dickner, Linda Frêve, Mario Lussier, Pascale Pruneau, Julie Gravel-Richard, Pierre Ross, Jean-Louis Vallée et Martine Dumais.

Le bulletin que vous avez entre les mains se veut un témoin en partie de ce congrès grâce à quelques articles : celui de Denys Delage de l'Université Laval sur les Amérindiens et celui sur les épices de Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brebeuf) et Pierre Ross (Cégep Limoges). Le powerpoint de cette présentation sera disponible bientôt sur notre site web à www.aphcq.qc.ca. Vous trouverez dans cette livraison du bulletin différents articles qui reflètent l'air du temps et nos préoccupations. Par exemple, comment aider nos étudiants qui ont des difficultés en français ? Il s'agit d'un retour sur une présentation d'un projet du Centre collégial de documentation de matériel didactique (CCDM) faite au dernier congrès de l'AQPC en juin 2008. Nous remercions les auteurs pour cette collaboration. Vous

pourrez aussi lire un article de collègues du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui reprend une stratégie d'enseignement présentée à l'AQPC 2008. Nos remerciements s'adressent aussi à Andrée Dufour (Collège Saint-Jean-sur-le-Richelieu), Lorne Huston (Collège Édouard-Montpetit), Bernard Olivier, Pascale Pruneau (Cégep Beauce-Appalaches), Jean-Louis Vallée pour leurs articles sur différents thèmes (les TICS, un roman, une exposition, un film) qui démontrent bien la place occupée par l'histoire dans notre environnement.

Au cours de l'automne 2008 et du début de 2009, différentes préoccupations ont été et seront au cœur de nos activités et travaux. Il y a l'arrimage avec notamment la journée d'études du 20 septembre au Cégep Limoges et les sujets à donner, ainsi que les travaux du comité du MELS sur ce sujet (rappelons qu'un premier bilan a été écrit au printemps 2008 et qu'il est disponible sur le site de l'association). Le MELS poursuit ses travaux avec le comité-histoire (formé de Michel Lafetière du Cégep de Saint-Jérôme, Pierre L'Heureux du Collège Dawson, Jean-Louis Vallée et Martine Dumais) et il a mis sur pied un comité-sciences humaines pour voir les impacts des changements en univers social au secondaire, notamment ceux du cours « Monde contemporain » de 5^e secondaire pour le programme de sciences humaines. Geneviève Ribordy du Collège St. Lawrence, enseignante en histoire, y est



Quelques participants avant la conférence lors du brunch automnal de l'APHCQ

Philippe Dubé,
Université Laval

présente. L'autre grand chantier sera le portrait de notre profession à travers un sondage pour lequel nous aurons besoin de votre collaboration. Il s'agit d'un dossier qu'Emmanuelle Simony (Collège Dawson) et Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) ont accepté bien gentiment de prendre en main et de mener à bon port. Bien évidemment des énergies seront aussi consacrées par l'équipe au site web et au bulletin comme par les années passées, ainsi qu'à des activités ponctuelles. Il y a eu le brunch automnal à Québec le 16 novembre avec Philippe Dubé, muséologue de l'Université Laval sur

la place de l'histoire dans la genèse et l'élaboration du *Moulin à images* de Robert Lepage, activité à laquelle ont participé quatorze personnes de six collèges. Il a eu aussi une invitation pour la conférence de Howard Zinn, spécialiste bien connu de l'histoire américaine de passage à Montréal à l'université McGill en novembre aussi.

Et nous demeurons bien évidemment ouverts aux suggestions que vous voudrez bien nous faire, que ce soit pour le site, le bulletin ou des activités. Nous vous souhaitons une belle fin de session. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer de nouveau

en 2009 au congrès annuel de l'APHQ qui aura lieu fin mai 2009 au Collège Montmorency à Laval. L'équipe d'enseignants et enseignantes est déjà à pied d'œuvre pour nous concocter un très beau congrès et nous vous donnerons des nouvelles très bientôt. Merci à eux pour l'investissement d'énergie qu'ils feront au cours des prochains mois.

Martine Dumais
Présidente
Cégep Limoilou

Journée d'études sur l'arrimage secondaire-collégial en histoire

Tous les intervenants du milieu collégial sont interpellés actuellement par la question de la préparation à l'accueil des jeunes qui auront été formés dans le cadre du Renouveau pédagogique et nous le serons encore davantage dans les prochaines années. De plus, depuis plusieurs mois, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis sur pied un comité afin de se pencher sur cette question pour le domaine de l'histoire. Son premier rapport, publié en mai dernier et dont vous avez déjà eu copie, encourage des rencontres d'information et de formation sur le sujet. Les travaux de ce comité se poursuivent, et un nouveau comité d'arrimage pour l'ensemble du programme de Sciences humaines vient de débuter ses travaux cet automne, tout comme un comité sur l'arrimage de façon plus large entre le secondaire et le collégial. Par ailleurs, le Conseil supérieur de l'éducation se prépare à écrire un avis sur cette question.

Arrimage:

«lien effectué pour faciliter le passage d'un niveau de scolarité à un autre plus élevé dans une ou plusieurs matières»

(Grand Dictionnaire terminologique)

la génération de 2010 et les suivantes dans les cégeps. Des professeurs du collégial se sont réunis pour s'informer, mieux comprendre le Renouveau pédagogique et échanger sur les nouveaux programmes d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. Lors de cette journée de formation et de perfectionnement, il y a eu différents conférenciers ainsi qu'un temps de partage pour les participantes et participants.

C'est ainsi que par un beau samedi de septembre, cette journée a rassemblé quarante-sept personnes en provenance de vingt-neuf institutions (28 cégeps / collèges et l'université Laval) d'un peu partout dans la province (Montréal, Québec, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre du Québec...). Les différents intervenants ont contribué à tour de rôle à faire avancer notre connaissance et notre réflexion sur le sujet. Ainsi monsieur Gérard Guimont, ancien directeur des programmes à la Direction générale de la formation des jeunes du MELS et maintenant consultant en éducation, nous a tracé un portrait global et nuancé des raisons et des enjeux de cette réforme. Vous pourrez d'ailleurs trouver bientôt sur le site de l'APHQ (www.aphcq.qc.ca) le powerpoint de sa présentation.

Par la suite monsieur Marius Langlois, responsable du domaine de l'Univers social (histoire et éducation à la citoyenneté, géographie...) pour le secondaire, toujours pour le MELS, a présenté un exposé sur les grands changements apportés par le renouveau en histoire au secondaire. Il a pu aussi faire sur le point sur le nouveau cours d'univers social obligatoire en 5^e secondaire : «Monde contemporain» qui rassemble des éléments d'histoire, de géographie, d'économie et aussi un peu de politique. Monsieur Langlois a aussi fait allusion au Projet intégrateur de 5^e secondaire tout comme aux options d'univers social (histoire et géographie) qui seront toujours existantes et connaîtront quelques changements. Pour cette présentation tout comme pour la précédente, les questions ont fusé et ont permis de susciter un échange très intéressant pour lequel malheureusement le temps était trop court.

Un peu avant le dîner nous avons entendu les témoignages très intéressants de trois enseignants du 1^{er} cycle du secondaire qui donnent actuellement le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. Leurs vécus associés à trois écoles bien différentes

Dans ce contexte, il nous a paru pertinent, tel qu'annoncé en assemblée générale au congrès de l'an dernier, que l'APHQ organise la tenue d'une journée d'études sur l'arrimage de l'enseignement de l'histoire entre le secondaire et le collégial qui a eu lieu le samedi 20 septembre à Québec au Cégep Limoilou: *Quelle formation auront nos futurs étudiants et quelle formation leur donnerons-nous?* Cette initiative a été appuyée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par la Fédération des cégeps à travers le Carrefour de la réussite, ainsi que par le Cégep Limoilou.

Cette rencontre de perfectionnement voulait contribuer à la réflexion déjà amorcée par des enseignants et des enseignantes en histoire du collégial. De plus, elle devait permettre que les enseignants et les enseignantes du collégial soient prêts à mieux accueillir

(Ecole de la Cité (école publique dans le quartier Limoilou), Rochebelle (école publique de l'arrondissement Sainte-Foy—Sillery) et École Mont Saint-Sacrement (privé)) ont permis de voir certaines convergences. Il y a des changements sur le terrain comme nous l'ont indiqué mesdames Lucie Blouin et Nathalie Bergeron, ainsi que monsieur André Primeau. Que ce soit un enseignant avec plusieurs années d'expérience qui a vu sa flamme rallumée ou une un peu plus jeune qui y voit un nouveau défi fort motivant, tous les trois ont mentionné que les changements ne se verront pas de façon «révolutionnaire» en 2010 car la réforme a été appliquée progressivement selon les milieux. Mais à moyen et long terme, des changements dans la formation seront visibles. Une fois de plus, les échanges ont été très fructueux et ont permis d'exprimer certaines interrogations, certaines inquiétudes tout comme des espérances. Nous tenons à remercier ces enseignants qui ont accepté de venir nous rencontrer pour témoigner de leur vécu au quotidien en cet avant-midi d'un beau samedi automnal.

Après un repas partagé de façon fraternelle, nous avons pu entendre monsieur François Vasseur, conseiller pédagogique au Cégep Limoilou et fort intéressé par cette question, notamment aussi par celle de l'évaluation par compétence, qui a réfléchi avec nous sur ce que toutes les informations que nous venions d'entendre en avant-midi pourraient avoir comme conséquence pour des enseignants et des enseignantes au collégial. Son fil conducteur était fort simple : le passage secondaire-collégial : continuité ou rupture? Comme il le rappelait, depuis très longtemps, les jeunes vivent une

rupture entre les deux ordres d'enseignement car le dialogue n'est pas très développé. Est-ce que nous continuerons dans cette voie? La discussion s'est engagée avec un partage autour de plusieurs pistes. Un des participants de la salle a parlé de la nécessité d'un choc entre le secondaire et le collégial, mais d'un choc contrôlé. D'autres s'interrogeaient sur les liens à établir avec le secondaire, mais aussi avec les milieux universitaires. La discussion était fort intéressante, et il est apparu que certains éléments comme la nécessité de définir ce peut être sous-entendu par le terme arrimage tout comme de préciser le rôle joué par le pré-universitaire dans notre système éducatif pourraient permettre de faire avancer le dossier. Et cette journée bien remplie s'est terminée par des interventions de collègues enseignants du collégial qui ont fait part d'expériences pédagogiques intéressantes que nous avons pu regarder avec le bagage accumulé durant la journée et qui ont permis de continuer des échanges très riches qui démontrent notamment différentes perceptions sur cette question.

Les témoignages reçus sur place et par la suite peuvent se résumer bien simplement : la journée était pertinente, les enseignants et les enseignantes étaient heureux des informations reçues et des échanges, et ils sont intéressés à poursuivre pour aller plus loin... Donc un dossier à suivre...

Martine Dumais

Cégep Limoilou

Dernières nouvelles du congrès 2009 de l'APHCQ

Lors de la dernière assemblée générale de l'APHCQ, en mai dernier, Marie-Odette Lachaine du Collège Laflèche (Trois-Rivières) nous faisait part de son intérêt à organiser le prochain congrès. Certaines contraintes, par contre, étaient attachées à cette offre. Il nous a donc fallu voir les différentes options qui s'offraient à nous.

Dans un premier temps, nous avons regardé la possibilité de changer les dates du congrès de l'APHCQ afin de les arrimer avec celles de l'AQPC puisque cette activité se faisait dans la même période (3 au 5 juin 2009) dans la région de Trois-Rivières et que le Collège Laflèche collabore à l'organisation. Pour y arriver, cela voulait dire que nous organisions notre congrès du dimanche 31 mai au mardi 2 juin, ou du jeudi 6 juin au samedi 8 juin. L'utilisation d'une journée de fin de semaine nous a donc semblé un problème pour ceux et celles qui ont des familles ou qui ont d'autres activités. Garder les mêmes dates, soit du mercredi 27 mai au vendredi 29 mai, mais toujours à Trois-Rivières pouvait aussi apporter son lot de difficultés. Nous avons donc échangé avec Marie-Odette afin de voir ce qu'il en était

des responsabilités de ses enseignants dans l'organisation des activités.

2009 sera une grande année pour le Collège Laflèche et pour ses enseignants. En effet, en plus d'organiser (avec le Cégep de Trois-Rivières) le colloque de l'AQPC de cette année, ils participent à l'organisation des fêtes du 350^e anniversaire de la Ville de Trois-Rivières (du 1^{er} janvier au 11 octobre 2009), en plus de celles du 50^e anniversaire de la fondation de leur institution d'enseignement. Les enseignants du collège seront donc très occupés cette année et ce serait peut-être beaucoup leur demander que d'organiser le congrès de l'APHCQ en même temps. Ce sera donc partie remise.

Nous profitons de l'occasion pour inviter tous nos membres à encourager nos collègues du Collège Laflèche en participant à leurs activités. Si 2008 avait été l'année de Québec, 2009 sera sans contredit celle de Trois-Rivières. Ce serait donc une belle occasion pour tous de participer aux nombreuses activités et manifestations organisées à cette occasion.

La remise à plus tard de notre visite à Trois-Rivières était d'autant plus aisée qu'un

autre collège avait exprimé son intention d'organiser notre congrès 2009. En septembre, nous sommes donc allés frapper à la porte du Collège Montmorency pour voir s'ils étaient toujours intéressés à prendre la relève, mais cette fois dans les dates habituelles. Ils ont donc accepté et ont débuté leur travail d'organisation. En 2009, ce sera donc au Collège Montmorency que se fera notre congrès. Les dates arrêtées sont du **mercredi 27 mai au vendredi 30 mai**. Le thème et les activités sont encore à préciser mais nous vous en ferons part aussitôt que cela sera disponible.

Pour terminer, nous voulons remercier chaleureusement nos collègues du Collège Laflèche qui ont tout fait pour pouvoir organiser le congrès 2009. Nous voulons aussi remercier nos collègues du Collège Montmorency pour avoir accepté de prendre la relève. Nous nous verrons donc à la fin de mai, les **27, 28 et 29 mai**, pour un autre congrès très intéressant.

Jean-Louis Vallée

Centre d'études collégiale de Montmagny

La vie d'un enseignant ou d'une enseignante en histoire au collégial et ses différents visages

À l'heure où nous faisons le portrait de notre profession à travers un sondage, voici quelques réflexions sur ce sujet. Bien évidemment, nous préparons et donnons des cours (en histoire et en méthodologie), nous élaborons des évaluations que nous corrigons, nous participons à des réunions de comités, nous collaborons à des activités de promotion (portes ouvertes, visites...), à des projets et des

activités avec les étudiants (voyages, semaines thématiques), aux activités liées à la réussite (centre d'aide, tutorat, projets spéciaux). Nous faisons des lectures pour nous mettre à jour, nous allons voir des expositions, nous nous intéressons aux TICS... Mais il y a plus...

VOICI UNE PETITE IDÉE DE CE QUE DES MEMBRES DE L'APHCQ ONT FAIT DEPUIS QUELQUES MOIS...

Participation et communications à des congrès et à des colloques, qu'ils soient disciplinaires

- **APHCQ**

Présentations par Lorne Huston et Louis Lafrenière (Collège Édouard-Montpetit), Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brébeuf), Pierre Ross (Cégep Limoilou).

- **SPHQ (Société des professeurs d'histoire du Québec)**

Par exemple, un atelier par Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal).

- **AEC (Association des Études canadiennes)**

Par exemple, présentations par Lorne Huston, Gilles Laporte et Jean-Louis Vallée (Centre d'études collégiales de Montmagny) ou animation d'ateliers par Jean-Pierre Desbiens (Collège François-Xavier-Garneau), Martine Dumais (Cégep Limoilou) et Jean-Louis Vallée; participation d'Andrée Dufour (Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu), de Julie Guyot (Centre d'études collégiales de Montmagny), Daniel Massicotte (Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu).

- **IHAF (Institut d'histoire de l'Amérique française)**

Par exemple, Andrée Dufour, Lucie Piché (Cégep de Sainte-Foy).

ou pédagogiques,

- **AQPC**

Une vingtaine de membres de l'APHCQ se sont retrouvés au congrès à Victoriaville, il serait malheureusement un peu long de tous les nommer, mais de Matane à l'Outaouais en passant par Québec et Montréal, l'histoire était présente en force, notamment en raison des ateliers liés aux sciences humaines. D'ailleurs, lors de l'AQPC, des collègues d'histoire ont reçu des mentions d'honneur : Paul Dauphinais (Collège Montmorency), François Larose (Cégep du Vieux-Montréal), Miguel Charlebois, Isabelle Lauzon et Martin Baron (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue). Nous les félicitons !

- **Engagement pour l'organisation de congrès ou de colloques**

L'équipe de Québec pour 2008 et l'équipe du Collège Montmorency pour 2009 pour l'APHCQ ; Marie-Odette Lachaine (Collège Laflèche) pour l'AQPC 2009 à Trois-Rivières.

Collaboration à des médias

Par exemples :

- Luc Laliberté (Collège François-Xavier-Garneau) – Radio-Énergie 98,9
- Andrée Dufour (Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu) – télévision de Radio-Canada
- Frédéric Bastien (Collège Dawson) – RDI
- Martine Dumais (Cégep Limoilou) – Radio-Galilée
- Emmanuelle Simony (Collège Dawson) et Jean-Louis Vallée – *Le Devoir*, novembre 2008 (cf. page 18)

Publication d'articles, de manuels ou de romans

Par exemple :

- Julie Gravel-Richard (Collège François-Xavier-Garneau) avec *Enthéos* publié en 2008 chez Septentrion

Création de matériel pédagogique

Par exemples :

- Gilles Laporte (Cégep du Vieux-Montréal) avec Odilon chez Beauchemin
- Lorne Huston et Louis Lafrenière (Collège Édouard-Montpetit) avec Chronos au CCDMD.

... et il y a aussi

- les engagements dans la vie syndicale, les charges de cours à l'université, les participations à des groupes et des activités d'histoire régionale, l'animation de sites internet, les participations à des groupes de recherche, les révisions scientifiques de manuels, les collaborations à des expositions et à des musées...

Les enseignants et enseignantes en histoire du collégial ont une vie professionnelle bien remplie...

Vous connaissez d'autres exemples, faites-nous les connaître et nous en parlerons...

Martine Dumais

Cégep Limoilou

La rencontre des épices

Il va de soi que l'alimentation est un domaine où les cultures se marient le mieux. Penser à un simple café avec crème et sucre, une combinaison qui nécessite la rencontre de trois continents, et plus si on y ajoute de la cannelle.

Ces rencontres de saveurs seront le thème de cet atelier. Plus particulièrement, la rencontre entre la cuisine occidentale et les épices orientales. Nous verrons que cette rencontre se fait bien avant les Grandes Découvertes et même avant les Croisades. Elle est le produit d'une relation entre l'offre et la demande, soit l'offre asiatique et la demande occidentale. Nous verrons dans un premier temps la nature de cette demande, pour ensuite découvrir les contrées d'où provient l'offre.

LES ÉPICES DANS L'ALIMENTATION MÉDIÉVALE

Un ouvrage très intéressant pour débuter la recherche sur cette question est *Manger au Moyen Âge* de Bruno LAURIOUX, publié chez Hachette en 2002. Selon lui, entre la gastronomie romaine où le poivre régnait en maître et le XVIII^e siècle avec le retour aux aromates indigènes comme l'ail et le persil, «jamais la cuisine européenne n'a été aussi ouverte aux saveurs de l'ailleurs qu'au Moyen Âge».

Mais ces saveurs sont socialement distribuées. Plus on est riche, plus on a d'épices et plus on en a souvent. Et il y a les préférés :

- le gingembre
- le safran
- le poivre rond.

Pourtant notre poivre, le poivre rond, qui constitue encore le gros des cargaisons d'épices venues d'Orient, disparaît peu à peu des livres de recettes. C'est qu'il est devenu l'épice des pauvres. «C'est la seule épice mentionnée dans les rations consenties aux pauvres de l'hospice de Neubourg dès le XIII^e siècle» et le chimiste et médecins du XIII^e siècle Arnaud de Villeneuve présente le poivre comme «une sauce de paysans, qui la mélangent avec des fèves et des pois».

Si la chute de Rome ralentit le commerce des épices, il reprend relativement rapidement. Joseph JACOBS dans *Jewish Contributions to Civilization*, publié en 1919, reproduit un texte de l'an 847 qui décrit les routes empruntées par les marchands juifs afin d'atteindre l'Orient. Une d'elle part de Pelusium en Égypte et rejoint l'Océan Indien via la Mer Rouge. Une autre passe par Damas et Bagdad pour ensuite emprunter le Golfe Persique. Enfin, une troisième route, qui est sensiblement la Route de la Soie, passe par Constantinople et l'Asie centrale et rejoint la Chine. En échange d'eunuques, d'esclaves, de soie (sic) de fourrures et d'épées, on revient en Europe avec «musk, aloes, camphor; cinnamon».

Concernant l'alimentation et les épices, il faut se rappeler le lien étroit qui existait à l'époque entre la médecine et ce que nous appelons aujourd'hui la «cuisine». La nourriture servait à rester en santé mais également à guérir en rétablissant l'équilibre entre les humeurs de notre corps. Hippocrate conseillait à ses patients de faire des aliments leur premier médicament pour trouver l'équilibre entre le flegme, le sang, la bile et l'atrable. À ce sujet, la littérature médicale arabe aide à diffuser l'utilisation des épices.

Un de ces ouvrages qui connaît une importante diffusion est le *Tacuinum Sanitatis* ou *Tableau de Santé*, composé en arabe au XI^e siècle à Bagdad par Ibn Butlān, connu en Occident sous le nom d'Albucassis. Son livre est une série de tableaux décrivant l'utilité des aliments sur un plan médical. Voici l'exemple de la viande de vache.

Viande de vache et de chameau

Nature: chaude et sèche au deuxième degré.

Sélection: jeunes bêtes de trait.

Utilité: bonne pour les actifs et les personnes qui souffrent d'un flux bilieux.

Inconvénients: favorise les affections mélancoliques.

Remède: gingembre et poivre.

Effets: sang lourd et mélancolique.

Particulièrement salutaire pour les sujets de complexion chaude, les jeunes, en hiver, et dans les régions septentrionales.

Si les Croisades n'initient pas le commerce des épices, elles permettent aux marchands chrétiens d'y prendre part. Un décret du Pape Innocent III datant de 1198 est très révélateur à ce sujet. Rappelons qu'Innocent III gouverne l'Église catholique au moment où la puissance papale est à son apogée. C'est lui qui prêche la quatrième croisade qui s'attaque à Constantinople plutôt qu'à Jérusalem au plus grand bénéfice de Venise. Il appelle également la croisade contre les Albigeois en 1203 et c'est lui qui jette l'interdit sur l'Angleterre pendant cinq ans pour forcer le roi Jean Sans Terre à accepter son candidat Stephen Langton comme archevêque de Canterbury. Une délégation de marchands vénitiens vient se plaindre au pape que l'interdit concernant le commerce avec les Sarrasins nuit considérablement à leur ville car elle ne vit que par le commerce. Le décret de 1198 accorde aux Vénitiens le droit d'échanger avec les Sarrasins les produits qui n'ont pas d'utilité militaire. Venise deviendra la porte d'entrée pour les épices d'Asie.

Par la suite, on retrouve régulièrement la trace des épices. Le *Roman de la Rose*, écrit vers 1280, en fait mention : «Je humais les piquantes épices, clous de girofle et réglisse, et anis qui précipitent pensers autant dans la tête qu'au cœur; délices que l'on trouve sur la table des fins gourmets. Il me semblait que, si j'avais cherché plus avant, j'aurais trouvé une graine nouvelle de paradis, cannelle ou citoal, digne de ce verger d'enchantement.» (p. 43) Un important livre de recette de la fin du XIV^e siècle, écrit ou compilé par Guillaume Tirel dit Taillevent, le *Viandier*, a sa recette de «poule au pot» bien accompagnée d'épices : «Cuisez votre volaille, ou la viande que vous voulez, dans du vin ou de l'eau; coupez-la en morceaux; faites revenir; prenez des amandes toutes sèches sans les peler et de la cannelle en grande quantité; broyez, filtrez, délayez avec du bouillon; faites bouillir avec votre viande et du verjus; gingembre, girofle, graine de paradis; que ce soit épais».

RETOUR AU SOMMAIRE

D'où viennent ces épices ?

Les routes maritimes de la porcelaine existent depuis les temps les plus anciens pour les produits lourds et fragiles mais aussi pour les épices, qui ne proviennent pas toutes de l'Inde mais également de l'Afrique, du Moyen Orient (anis, réglisse et safran), et des îles de l'Asie du Sud-Est qui sont à l'Est de l'Inde (c'est pourquoi on parle des Indes ou encore des Indes orientales). Ces routes maritimes passent par l'océan Indien, par le Sud de l'Inde et par l'île de Sri Lanka¹ pour ensuite traverser les îles des épices, en Asie du Sud-Est, vers la Chine, le Japon et la Corée, en suivant les vents des moussons, vents saisonniers réguliers très prévisibles qui poussent les navires tantôt vers l'Ouest tantôt vers l'Est selon la saison.

Ces navires n'ont pas besoin d'être très gros comme on le devine sur cette sculpture des murs du temple bouddhiste mahayana de Borobudur (début du IX^e siècle) au centre de Java. Les intermédiaires les plus importants entre Occident et Orient sont les Gujarati et les Tamil, qui font, entre autres, le commerce des épices de l'Afrique avec les marchands arabes et africains (Gandhi était gujarati). Les Tamil jouent un rôle crucial dans la diffusion des épices et de la civilisation indienne vers le reste de l'Asie (diaspora tamoul). L'empire tamoul des Chola (d'un peu avant l'ère chrétienne au XIII^e siècle), le plus prospère de l'Inde ancienne, est un empire hindou géré par une bureaucratie disciplinée et compétente qui, vers la fin du 10^e siècle, contrôle le Sud de l'Inde et Sri Lanka et rayonne jusqu'en Asie du Sud-Est. Au Sud du Gujarat, c'est la région marathi, autour de Mumbai / Bombay, d'où provient le citoal (zédoaire, curcuma, turmeric), élément principal de la composition du cari / curry. Cette région (aujourd'hui Maharastra) a toujours été et est encore le centre mondial du curcuma.

Ces marchands indiens font le commerce de toutes sortes d'épices dont le poivre, celui de l'Asie du Sud-Est mais aussi le poivre indien, de moins bonne qualité mais moins dispendieux. Ils font aussi le commerce de l'aloès, du gingembre et du cannabis ou « graine de paradis », en fait du chanvre indien, une plante à usage thérapeutique qui pousse facilement dans différentes régions climatiques.

Au XIII^e siècle, les Chola du Sud de l'Inde sont remplacés par un autre empire hindou, celui des Telugu. Cet empire telugu de Vijayanagara (XIII^e-1565) reste basé sur le commerce international et ses marchands sont très actifs dans les royaumes bouddhistes hinayana de Sri Lanka, la patrie de la cannelle (route de la cannelle). C'est la cannelle et les vents des moussons qui permettent à Sri Lanka, dont les Romains connaissent l'existence, de rester le centre du commerce mondial de la cannelle jusqu'à ce que la cannelle commence à être cultivée avec succès ailleurs au 18^e siècle. Sri Lanka devient aussi le centre le plus important du bouddhisme hinayana quand cette religion est peu à peu déplacée par l'islam en Inde, à partir du 12^e siècle.

Même si le poivre indien reste plus compétitif, le poivre de la meilleure qualité est celui de l'île de Sumatra, en particulier celui de la région d'Aceh, à la pointe Nord de l'île, à l'entrée du détroit de Melaka, l'un des détroits qui font encore de l'Indonésie et de la Malaisie des zones d'une grande importance stratégique.

Sumatra est le centre de l'empire malais de Srivijaya (7^e siècle - 1275), un empire bouddhiste mahayana qui vit en harmonie avec l'hindouisme et qui sait concurrencer les Indiens en contrôlant leur passage par le détroit de Melaka. Srivijaya est un empire décentralisé qui repose sur le commerce international et où le roi tire sa légitimité de la bonne gestion d'un système complexe d'alliances

entre marchands et populations locales. C'est ce qui fait de ses ports des entrepôts pour les produits des marchands qui doivent attendre que le vent de la mousson tourne pour pouvoir rentrer chez eux, que cela soit vers l'Est ou vers l'Ouest.

L'empire malais de Srivijaya est ensuite détruit par un royaume javanais hindou-bouddhiste qui se réorganise en un puissant empire centré sur l'île de Java, l'empire de Majapahit (1292-1527), qui domine le commerce des épices les plus dispendieuses et les plus difficiles à cultiver, comme le clou de girofle et la noix muscade, épices qui mettent plusieurs années à pousser et qui ne sont transplantées ailleurs avec succès qu'au 18^e siècle. L'empire de Majapahit, au lieu d'intégrer les petites îles des épices de l'archipel des Maluku / Moluques, parvient à dominer le commerce des épices en leur offrant protection et un accès privilégié aux produits agricoles, surtout le riz de la très fertile île de Java.

Cette alliance entre Majapahit et Maluku (les Moluques) profite aux deux parties dans un respect de l'autonomie de chacun et leur permet de rester compétitifs tout en acceptant l'introduction pacifique de l'islam par une nouvelle classe de marchands indiens musulmans qui leur permet de renforcer et de faciliter les liens de commerce avec l'Inde et le Moyen Orient.

Le camphre, utilisé pour ses propriétés antiseptiques et un peu anesthésiques, est une pomade que l'on distille de la racine, des tiges et de l'écorce du camphrier (Asie du Sud-Est - surtout Bornéo, Sud-Est de la Chine et du Japon) et sa commercialisation montre que les marchands chinois, japonais, malais, indiens et arabes font tous partie de ce grand cercle des échanges.

En Chine, la dynastie des Song (960-1279), qui fait la majorité de ses échanges par voie maritime, développe sa flotte marchande afin de mieux concurrencer les Malais et leurs célèbres jonques (mot javanais) tout en faisant des accommodements raisonnables avec les marchands musulmans, à qui la Chine laisse un droit d'extraterritorialité qui leur permet de s'administrer eux-mêmes dans les ports chinois où ils demeurent, facilitant ainsi la vie des fonctionnaires chinois.

Bernard Olivier, Collège Jean-de-Brébeuf

Pierre Ross, Cégep Limoilou

POUR ALLER PLUS LOIN...

Joanna Hall Brierley, *Spices – the Story of Indonesia's Spice Trade*, Oxford University Press, 1994.

Kirti Narayan Chaudhuri, *Trade and Civilization in the Indian Ocean*, Cambridge University Press, 1985.

Mochtar Lubis, *Indonesia, Land of the Rainbow*, Oxford University Press, 1991.

Milton Osborne, *Southeast Asia – an Introductory History*, Allen & Unwin, 1995.

Lynda Norene Shaffer, *Maritime Southeast Asia to 1500*, M. E. Sharpe, 1996.

Nicholas Tarding, *The Cambridge History of Southeast Asia*, Cambridge University Press, 2000.

NDLR. Vous retrouverez sur le site de l'APHCQ (www.aphcq.qc.ca) le power point qui accompagnait cette présentation.

1. Il s'agit de l'orthographe des noms spécifiques d'histoire et de géographie pour l'Asie qu'on utilise dans le monde académique avec les signes diacritiques linguistiques qui respectent mieux l'original que ce que l'on faisait dans le passé (c'est un peu comme les accents du tchèque que l'on n'écrivait pas dans le temps mais que l'on fait aujourd'hui dans le monde académique).

Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec: histoire des origines

Lorsqu'il débarque sur la pointe de terres s'avancant dans le détroit du fleuve qu'il désigne de «Rivière de Canada»¹, le 3 juillet 1608, Champlain nomme l'endroit «Québec» ainsi, écrit-il, que l'appelaient les «Sauvages»². Il s'agit de la transformation, en langues algonquiennes du radical «Kebh» signifiant: «bouché» et du locatif «ek» signifiant: «là où» que l'on traduit donc par «là où c'est bouché», ce qui désigne le rétrécissement du fleuve³.

Champlain connaissait le site pour s'y être arrêté en 1603⁴. Il le choisit pour plusieurs raisons. L'étroitesse du fleuve à cet endroit en permettait le contrôle depuis les hauteurs du Cap Diamant. Ce fleuve draine un immense bassin hydrographique pour lequel n'existe aucun équivalent ni Acadie, ni le long des rives de l'Atlantique. Non seulement donnait-il accès à un immense réservoir de fourrures, mais encore nourrissait-il les vifs espoirs, en le remontant, d'y trouver une voie de passage vers la Chine. Enfin, les trafiquants de fourrures cherchaient à échapper au pouvoir qu'exerçaient les Montagnais sur le principal rendez-vous de traite qu'était Tadoussac. Les Canadiens, selon l'ethnonyme d'alors retenu par le frère Sagard et par Champlain⁵ pour désigner les Montagnais (ou Innus), contrôlaient la traite des fourrures depuis leur village fortifié à cet endroit. Aux nations de l'intérieur venues par le Saguenay d'aussi loin que la Baie de James ou les Grands Lacs, ils interdisaient l'accès aux navires européens. Inversement, ils empêchaient les Européens, parmi lesquels Champlain, de remonter le Saguenay. Enfin, ayant acquis depuis longtemps l'expérience du négoce avec les pêcheurs et baleiniers européens, ils avaient appris à mettre en concurrence les navires venus sur leurs côtes pour la traite⁶. Le huguenot Pierre Du Gua De Monts dont Samuel de Champlain était lieutenant sous l'autorité de François Gravé du Pont avait su tirer ses ficelles auprès du roi Henri IV pour l'obtention d'un monopole de traite d'une année valant pour le golfe et le fleuve avec un comptoir à Québec⁷.

L'équipage français d'une trentaine d'hommes s'établissait alors au milieu d'une communauté estivale amérindienne d'environ mille-cinq-cents habitants, principalement Montagnais (les Innus contemporains) dont c'était le territoire, Algonquins également, de même que Micmacs et Malécites. L'on se regroupait pour la chasse aux oiseaux migrateurs et pour la pêche à l'anguille surtout, à l'embouchure de la

«Cabircoubat», toponyme montagnais signifiant «à rivière «aux mille détours», (rebaptisée par les Récollets Saint Charles)⁸, tout autour de la baie de Beauport et sur les pointes de l'île d'Orléans, de Lévis et de «Ka-Miskouanouangashit», c'est-à-dire «endroit où l'on vient pêcher»⁹, désignant le «Sillery» actuel dont le toponyme s'est superposé au montagnais-algonquin.

• • •

Le huguenot Pierre Du Gua De Monts [...] avait su tirer ses ficelles auprès du roi Henri IV pour l'obtention d'un monopole de traite d'une année valant pour le golfe et le fleuve avec un comptoir à Québec.

• • •

Pour nous représenter la beauté et la richesse du lieu d'alors, reportons nous aux documents de l'époque et tentons d'effacer les transformations quatre fois séculaires, surtout celles de la deuxième moitié du XX^e siècle qui ont fortement contribué à banaliser le site de Québec. Certaines étaient inévitables, telles l'expansion de la

Basse-Ville et du port aux dépens des berges, d'autres aussi scandaleuses que destructrices telles l'autoroute Dufferin au milieu des battures de Beauport et, pire que pire, le redressement rectiligne de la rivière «Aux mille détours» (Saint Charles) et son enclavement bétonné en un égout à ciel ouvert dont, heureusement, on répare actuellement les pires gaffes par la renaturalisation des berges. Une carte de 1608 de Champlain¹⁰ (Voir pages suivantes) nous servira de principale référence. Face à la pointe de Lévis (L), au pied du Cap Diamant (V) et émergeant des vastes battures (T), Québec (A) s'avance dans le détroit du fleuve. Les énormes battures (T) de la Saint-Charles (maintenant disparues) rejoignent celles de l'immense baie de Beauport (T), entrecoupées de plusieurs petites rivières, (la plupart disparues) jusqu'à la rivière Montmorency. Battures (T) également longeant toute la rive nord de l'île d'Orléans. On y remarquera les nombreux lieux où «cabanent les Sauvages» qu'indiquent sur la carte, le chiffre «9» ou encore le dessin d'une cabane¹¹. Nous y voyons trois sites de pêche au filet et peut-être à la fascine, de même qu'un dessin illustrant la chasse à la sauvagine.

Les premiers observateurs de l'époque nous ont laissé de nombreuses descriptions de l'environnement. Une forêt de noyer couvrira le site de l'habitation. Dans le fleuve et ses affluents, le poisson y était «en son empire» (anguilles, esturgeons, saumon dont la montaison atteignait les chutes de

1. CHAMPLAIN, Œuvres, G. É. Giguère, éditeur, Réimpression, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 volumes, pagination continue, vol. I, pp. 89, 95.
2. Ibid., vol. I, p. 296.
3. Henri DORION et al., dir., *Noms et lieux du Québec*, Dictionnaire illustré, Commission de toponymie, Québec, Les Publications du Québec, 1994, p. 559. Charles A. MARTIN, «Gepég (Québec): un toponyme d'origine micmaque» *Recherches Amérindiennes au Québec*, automne 1991, vol. XXI, n° 3, pp. 51-64.
4. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, pp. 86-90.
5. Ibid., vol. I, p. 317, note 2, vol. 3, p. 1064. Gabriel SAGARD, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1625 avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, Librairie Tross, 1866, 4 livres, pagination continue, pp. 95, 382, 716.
6. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, p. 388.
7. Ibid., vol. I, pp. 89-90, 284, 289-292, 372; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 150; Robert LEBLANT et René BAUDRY, *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, vol. I: 1560-1622, Ottawa, Archives publiques du Canada, publication n° 15, p. 153.
8. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 159.
9. Rémi SAVARD, *L'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal Diplomatie franco-indienne en Nouvelle-France*. Essai, Montréal, L'Hexagone, 1996, pp. 16, 46.
10. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, encart entre pp. 296-297.
11. Nous observons dix-sept occurrences de l'un ou l'autre symbole, cependant il y a certainement recouplement entre ceux-ci.

2008
COMPTOIR
DE
LA
MONTAGNE
RETROUVE

la rivière Niagara, etc.)¹². Marsouins et baleines blanches (bélougas) passaient sans nombre devant Québec, l'on y observait également le loup marin¹³; est-ce là un indice d'une salinité de l'eau du fleuve plus élevée qu'elle ne l'est maintenant devant Québec? Et que dire du «nombre infini» des outardes, oies, canards, sarcelles, grues dont on faisait festin¹⁴. Sur le site actuel de l'Hôpital Général de Québec où se trouve encore la chapelle des récollets, devant leur couvent longeant une boucle (remblayée) de la Saint-Charles «autrefois fort poissonneuse¹⁵» l'on pouvait voir, outre le spectacle des vols de la sauvagine, des lis du Canada et, (probablement) des lobélias cardinales¹⁶, des champs de framboises sauvages attirant des tourtres (*Ectopistes migratorius*) en si grand nombre que les arbres en étaient couverts¹⁷, de grands aigles également dont l'un s'est abattu sur un religieux¹⁸. Partout, tant d'oiseaux de toutes espèces tués à l'arquebuse, tant de ces tourtes si peu farouches assommées au bâton (cette espèce maintenant disparue était autrefois la plus abondante de tout le continent), tant d'originaux et de cerfs (probablement des wapitis de l'Est aujourd'hui disparus, non pas le cerf de Virginie arrivé dans nos régions à la fin du XIX^e siècle), tant et tant de chasse «fort battue aux endroits les plus habités» que dès 1636, le père Lejeune soulignait que la faune s'éloignait¹⁹.

C'est dans cet environnement qu'avaient lieu les retrouvailles des Amérindiens pour la saison de l'abondance. Ce temps était propice aux mariages, aux festivités, aux départs d'expéditions guerrières contre l'Iroquoise accessible par le Richelieu ou encore par le haut Saint-Laurent. L'on repartait à la fin d'octobre pour les terrains de chasse de l'éprouvant hiver. Il n'y avait plus, à cette époque et en ce lieu, de communauté sédentaire. Disparu donc, le village iroquoien non fortifié de Stadaconé que décrit Jacques Cartier lors de ses voyages de 1535 et de 1541. Il avait dû regrouper entre cinq cents et huit cents habitants vivant de l'horticulture (maïs, courge, haricot, tabac), de même que de la pêche et de la chasse aux mammifères marins dans le bas du fleuve. Stadaconé avait été le chef lieu d'une dizaine de villages échelonnés le long du fleuve entre Portneuf et le Cap Tourmente. Cartier avait donné à cette région le nom de «Canada», probablement par malentendu avec ses deux guides et interprètes iroquoiens, Taignoagny et Domagaya, ramenés de France après leur capture en 1634 à Gaspé. Ceux-ci l'invitèrent à leur «canada»,

c'est-à-dire à leur «village», mais Cartier aurait cru qu'il s'agissait du toponyme du village. Les archéologues n'ont pas retrouvé le site de Stadaconé, mais nous savons qu'il remontait à plusieurs siècles, sans en connaître précisément l'ancienneté. Retenons que les sites préhistoriques les plus anciens au Québec ont quelque dix mille ans et que ceux associés à la poterie et aux débuts de l'agriculture remontent à trois mille ans. Stadaconé et l'ensemble des autres villages qui s'échelonnaient le long du fleuve jusqu'à Kingston partageaient une culture commune, celle des Iroquois du Saint-Laurent. Ils ont disparu vers les années 1570 en raison d'une conjugaison de facteurs: guerres pour l'accès à la traite des fourrures à Tadoussac, épidémies de souche européenne et peut-être un refroidissement climatique compromettant les récoltes du maïs dans ses limites les plus septentrionales²⁰. Aux temps de Champlain, les Amérindiens des rives du Saint-Laurent pouvaient encore identifier les localisations abandonnées des anciens champs et des anciens villages de ces Iroquois²¹.

La tradition orale des Innus désigne ce lieu par le même accident géographique retenu par les Micmacs, mais par un substantif descriptif plutôt qu'une métaphore: «Uepishtukueau» signifiant «détroit». Selon la mémoire toujours vivante des anciens, Uepishtukueau était, à l'extrémité occidentale de leur territoire, le principal lieu de rassemblement des Innus qui y trouvaient, outre les ressources halieutiques et cynégétiques, les plus gros bouleaux pour l'écorce de leurs canots²². On se souvient de l'arrivée des «chercheurs de terres», ces «Mishtikushuat» c'est-à-dire ces constructeurs de

bateaux de bois qu'étaient les Français, portant chapeaux et parlant une langue inconnue. «Kapak» leur aurait-on dit, c'est à dire, débarquez, ce qui, selon cette autre version, serait à l'origine de «Québec», puisqu'en langue montagnaise, le mode impératif «kepek» signifie «descendez»²³! Après un moment de crainte, l'on se serrait la main et l'on accueillait bien les étrangers, mais les relations dégénérèrent ensuite rapidement en combats dans lesquels plusieurs hommes innus furent tués. Le chef français demanda qu'on lui donne Uepishtukueau, mais on le lui refusa. Il réitéra sa demande après la récolte du blé et offrit au chef des Innus de leur fournir désormais la farine pour que jamais ni eux ni leurs descendants ne souffrent de la famine. Les Innus acceptèrent l'offre, ils obtinrent en outre des armes à feu et finirent par aimer les Français qui devinrent cependant de plus en plus nombreux et voulurent s'approprier de toutes les côtes: les nouveaux arrivants agrandirent leurs jardins, les clôturèrent et se mirent à vendre plutôt qu'à donner. Ayant de moins en moins besoin de leurs hôtes, les Français les méprisèrent, tuant leurs hommes pour s'emparer de leurs femmes. Les Innus durent alors se replier vers l'aval du fleuve.

La nouvelle de l'arrivée des Français se répandit dans les Grands Lacs. Chez les Ojibwas de la région de Sault Sainte-Marie, un chaman aurait vu en rêve ces barbus sortis de grands canots de bois et venus de l'Est par la mer, portant de longs tubes crachant feu et fumée. Il descendit à leur rencontre avec un équipage de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent une cabane de billots au milieu de souches de gros arbres abattus

-
- 12. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1103; Gabriel SAGARD, Histoire..., pp. 71, 169, 848; Relations des jésuites, 1611-1672, 6 vols, Montréal, Éditions du Jour, 1972, vol. 1, 1636, pp. 42-48.
 - 13. Relations des jésuites..., vol. 1, 1636, pp. 47-48; Gabriel SAGARD, Histoire..., pp. 193, 686.
 - 14. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, p. 319. Gabriel SAGARD, Histoire..., pp. 71, 516, CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, p. 319.
 - 15. Gabriel SAGARD, Histoire..., p. 7.
 - 16. Ibid., p. 160.
 - 17. Ibid., p. 162.
 - 18. Ibid., p. 670.
 - 19. Ibid., pp. 666, 672; Relations des jésuites..., vol. 1, 1636, p. 47.
 - 20. Roland TREMBLAY, Les Iroquois du Saint-Laurent, peuple du maïs, Montréal, Pointe-À-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et Les Éditions de l'Homme, 2006, pp. 10, 34-35, 52, 113-115, 118, 121; Jacques CARTIER, Relations, Édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, pp. 135-137; Henri DORION et al., dir., Noms et lieux... p. 101.
 - 21. Relations des jésuites..., vol. 1, 1636, p. 46; CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, p. 391.
 - 22. Sylvie VINCENT, avec la collaboration de Joséphine Bacon, Le Récit de Uepishtukueau, l'arrivée des Français à Québec selon la tradition orale innue, Institut Culturel et éducatif montagnais (ICEM), 2003, 1-13, 32.
 - 23. Henri DORION et al., dir., Noms et lieux..., p. 559. Selon la même source, en micmac, «gepeg» signifie: «débarquez».

avec des instruments plus coupants que les leurs. Après s'être serré la main et avoir acquis des marchandises nouvelles, ils les auraient rapportées chez eux où elles susciteront l'intérêt des nations de tout le pourtour du lac Supérieur.²⁴

• • •

La figure emblématique du laboureur et de l'animal domestique marque le fondement matériel de la civilisation face au monde primitif de l'horticulture semi-sédentaire sans animaux domestiques (sauf le chien) des indigènes ou, pire, face au nomadisme et à l'enfermement dans l'univers de la forêt et plus largement de la nature.

• • •

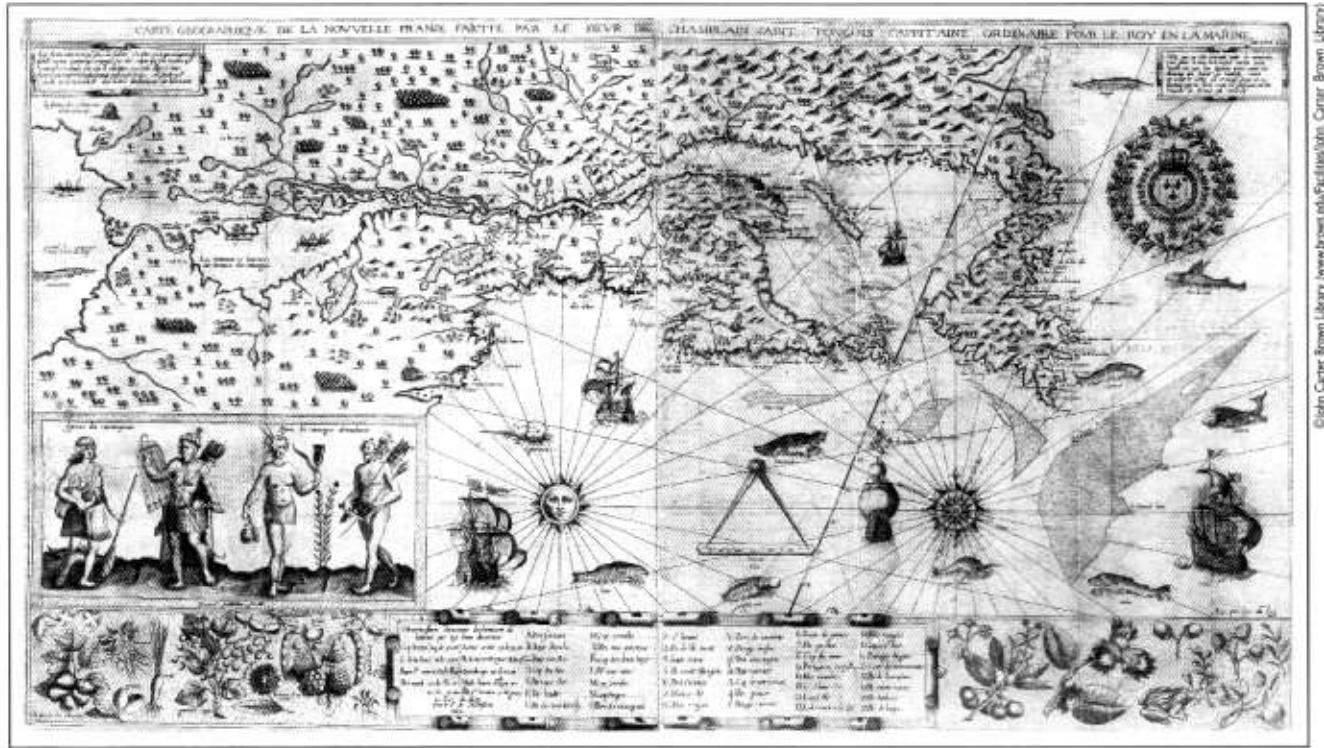
Mais quel fut le geste fondateur? Celui de la construction, en 1608 à Québec, sous commission royale, d'une «Habitation» fortifiée avec magasin, logements, galeries, plateformes de canons, palissade et fossé, pont-levis²⁵, dans un pays «païen» et «sauvage» où la France chrétienne et civilisée s'appropriait avec un brin d'ostentation un territoire en vertu du «droit de découverte»? Certes, Champlain n'était pas le découvreur de Québec, mais il s'inscrivait dans la filiation de Cartier à qui la France reconnaissait ce titre et, qui plus est, il repéra les vestiges de cheminées de l'occupation hivernale de Cartier en 1535, preuve écrivait-il d'une habitation «fondée par des chrétiens²⁶». Enfin, le sieur De Monts ne souhaitait-il pas «parachever de découvrir dans les terres par le grand fleuve St. Laurent²⁷? Autre geste fondateur également, la pendaison expéditive du serrurier Jean Duval. Celui-ci aurait conspiré avec trois autres hommes de même qu'avec des Basques pour assassiner Champlain quelques jours après son arrivée à Québec. Sa tête exposée au bout d'une pique sur le lieu le plus élevé du fort n'exprimait-elle pas, dans ce qui a toutes les apparences du sacrifice d'un bouc émissaire, la fondation d'un ordre nouveau, de la loi et l'ordre en pays «sauvage» et «sans loi»²⁸? Les «actes de fondation» furent multiples: le premier défrichement, les premières semaines dans ce pays où les indigènes ne se donnaient pas la peine de semer²⁹, l'aménagement d'un jardin sur un mode géométrique avec rectangles, allées rectilignes, angles droits introduisant l'ordre de la raison, le contrôle et la domination de la nature³⁰. Manquaient encore les agriculteurs,

il n'y en avait aucun en 1608. La première famille d'agriculteurs français fut celle de Louis Hébert et de Marie Rollet établis en 1616. Avec cette famille et les récollets venus un an plus tôt, apparaîtront les arbres fruitiers (pommiers, pruniers, vignes) et les animaux domestiques (volaille, porcs, ânes, moutons, etc.³¹), mais pas encore de bœufs et vaches et ce n'est qu'en 1628 que les héritiers Louis Hébert labourent leur champ à la charrue tirée par un bœuf³². La figure emblématique du laboureur et de l'animal domestique marque le fondement matériel de la civilisation face au monde primitif de l'horticulture semi-sédentaire sans animaux domestiques (sauf le chien) des indigènes ou, pire, face au nomadisme et à l'enfermement dans l'univers de la forêt et plus largement de la nature. Il n'y avait pas non plus de prêtres en 1608, il n'y eut donc pas célébration d'une première messe. Il fallut attendre sept années avec l'arrivée des récollets dirigés par le père Dolbeau qui la célébra à Québec le 25 juin 1615 avec des larmes de joie «d'avoir trouvé le Paradis dans ce pays sauvage où ils espéraient attirer les Anges à leur secours pour la conversion de ce pauvre peuple plus ignorant que méchant³³». Enfin, comment concevoir un geste fondateur en 1608 alors que ne débarque à Québec aucune femme: quelques dizaines d'hommes dont seulement vingt-huit hiverneront³⁴? Champlain souligne le «premier mariage» en 1617 d'Anne, fille ainée des Rollet-Hébert à Étienne Jonquest³⁵. Premier mariage certes entre Français, premier mariage catholique et endogame. À l'évidence, non pas le premier mariage entre

Amérindiens! Précision absurde? Pas du tout: c'est le rapport colonial qui s'exprime de manière latente et percutante ici: le monde du plein est européen (civilisé et chrétien), celui du vide est indigène! Non pas non plus, le premier mariage «à la mode du pays», c'est à dire exogame, interculturel unissant un Français et une Amérindienne selon les coutumes locales. Ainsi, en 1610, Champlain procéda-t-il à l'échange avec le chef outaouais Iroquet d'un jeune homme de sa garnison, Nicolas Vignau qui allait vivre chez son allié tandis qu'un jeune Huron, Savignon irait en France. Il y eut dès cette époque bien d'autres truchements: «Jean Richer chez les Algonquins; Jean Manet et Jean Nicoll, chez les Nipissingues, Étienne Brûlé chez les Hurons³⁶». Il est certain que ces hommes prirent femme, même si, à l'époque, aucune source ne le dit, sauf indirectement lorsque le récollet Sagard écrit que la «mauvaise vie de plusieurs» Français nuit aux conversions³⁷. À vrai dire, en 1627, avec 80 hivernants, mais seulement deux familles dont une seule cultive pour subvenir à peine à ses propres besoins, les Français de Québec ne forment même pas une petite colonie, tout juste un petit comptoir totalement dépendant Amérindiens et de la France pour leur subsistance³⁸. Les marchands s'opposaient à tout peuplement colonial qu'ils jugeaient contraire à leurs intérêts dans la traite des fourrures³⁹.

Mais si le geste fondateur remontait plutôt à l'alliance du 27 mai 1603 alors que Pont Gravé et son adjoint Champlain, mandatés par leur roi et accompagnés de deux Montagnais ramenés de France qui

24. Denys DELAGE, «Les Premiers contacts selon un choix de récits amérindiens publiés aux XIX^e et XX^e siècles», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, no 2-3, automne 1992, pp. 101-116; Denys, DELAGE, «Les Premiers contacts dans «History of the Ojibway People» de William Warren», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXII, no 4, Hiver 1992-1993, pp. 49-59; Le récit ne réfère pas spécifiquement à Québec.
25. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. I, Planche située entre les pages 302 et 303 et intitulée: «Abitation de Quebecq»; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 161.
26. Ibid., pp. 284, 304-305.
27. Ibid., pp. 283-284
28. Ibid., pp. 296-297, 302.; René GIRARD, *La Violence et le sacré*, Paris, Hachette, 1972.
29. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. I, p. 317.
30. Ibid., Planche située entre les pages 302 et 303 et intitulée: «Abitation de Quebecq», voir la note «O» Jardin du Sieur de Champlain.
31. Gabriel, *Histoire du Canada...*, pp. 70, 158-161, 164; CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. 2, pp. 596-598, 973-974.
32. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. 3, p. 1144; Ethel M. G. BENNETT, «Hébert, Louis», DBC, t.1, p. 378; Marcel TRUDEL, «Champlain», DBC, t.1, p. 201.
33. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, pp. 29, 32, 38.
34. Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, pp. 158-159.
35. CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. 2, pp. 596-598.
36. Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, III, *La Seigneurie des Cent associés*, Montréal, Fides, 1979, p. 358; CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. 2, p. 368.
37. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 165.
38. Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France*, II, *Le Comptoir 1604-1627*, pp. 426-429; CHAMPLAIN, *Oeuvres*, vol. 3, pp. 1130-1131.
39. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 165.



© John Carter Brown Library (www.brown.edu/Facilities/jpb_Carter_Brown_Library)

«Carte géographique de la Nouvelle France.» De : Samuel de Champlain, *Les voyages*, Paris, 1613.

allaient servir d'interprètes, débarquèrent le 27 mai 1603 à Pointe Saint-Mathieu, à proximité de Tadoussac, pour conclure, au milieu de grandes célébrations, une alliance avec le chef montagnais Anadabijou et une centaine de ses compatriotes? Au cours de cette cérémonie, sinon peu après, plusieurs centaines de personnes d'autres nations se joignirent à l'alliance. En voici une longue description, découpée à partir du récit de Champlain :

Le 27^e jour [de mai], nous fûmes trouver les Sauvages à la pointe de Saint Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac, avec les deux Sauvages que mena le Sieur du Pont [Gravé] pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France, et de la bonne réception que leur avait fait[e] le Roi. Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabane de leur grand Sagamo [chef] qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes avec quelque quatre-vingt ou cent de ses compagnons qui faisaient *tabagie* (qui veut dire festin), lequel nous reçut fort bien selon la coutume du pays, et nous fit asseoir auprès de lui, et tout les sauvages arrangés les un auprès des autres des deux côtés de la dite cabane. L'un des sauvages que nous avions amené commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait fait[e] le Roi et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur

terre, et faire la paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois), ou leur envoyer des forces pour les vaincre: en leur comptant aussi les beaux châteaux, palais, maisons et peuples qu'ils avaient vus, et notre façon de vivre. Il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne se peut dire de plus. Or après qu'il eut achevé sa harangue, le dit grand Sagamo Anadabijou l'ayant attentivement ouïe, il commença à prendre du pétun et en donner au dit Sieur du Pont-Gravé de Saint Malo et à moi, et à quelques autres Sagamo qui étaient auprès de lui. Ayant bien pétuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrêtant quelquefois un peu, et puis reprenait sa parole en leur disant que véritablement ils devaient être fort contents d'avoir sa dite Majesté pour grand ami. Ils répondirent tous d'une voix: Ho, ho, ho, qui est à dire oui, oui. Lui, continuant sa dite harangue, dit qu'il était fort aise que sa dite majesté peuplât leur terre, et fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulaient plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de sa dite Majesté. Après qu'il eut terminé sa harangue, nous sortîmes de sa cabane, et eux commencèrent à faire leur *tabagie* ou festin, qu'ils font avec des chairs d'orignal, [...], d'ours, de loups-marins et castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, et du

gibier en quantité. Ils avaient huit ou dix chaudières pleines de viandes, au milieu de la dite cabane, et étaient éloignés les uns des autres de quelque six pas, et chacune a son feu [...].

Premier [dès que] leur viande fut cuite, il y en eut un qui se leva, et prit un chien, et s'en alla sauter autour des dites chaudières d'un bout de la cabane à l'autre. Étant devant le grand Sagamo, il jeta son chien à terre de force, et puis tous d'une voix ils s'écrièrent : Ho, ho, ho : ce qu'ayant fait, s'en alla asseoir à sa place. En même instant, un autre se leva, et fit le semblable, continuant toujours jusque à ce que la viande fut cuite. Or après avoir achevé leur *tabagie*, ils commencèrent à danser en prenant les têtes [probablement des chevelures ou «scalps»] de leurs ennemis qui leur pendaient par derrière, en signe de réjouissance. [...]. Ils faisaient cette réjouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils avaient tué quelque cent. [...] Ils étaient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etchemins, Algoumequins [Algonquins] et Montagnais au nombre de mille, qui allèrent faire la guerre aux dits Iroquois [...].

Le 28^e jour du dit mois, ils se vinrent [dans près de deux cents canots] cabaner au dit port de Tadoussac, où était notre vaisseau. [...]. Ils étaient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes et enfants.



Le 9^e jour de juin, les Sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et faire leur tabagie, comme j'ai dit ci-dessus, et danser, pour la dite victoire qu'ils avaient obtenue contre leurs ennemis. Or, après avoir fait bonne chère, les Algoumequins, une des trois nations, sortirent de leurs cabanes et se retirèrent à part dans une place publique, firent arranger toutes leurs femmes et filles les unes près des autres, et eux se mirent derrière, chantant tous. [...] Aussitôt toutes les femmes et filles commencèrent à quitter leurs robes de peaux, et se mirent toutes nues, montrant leur nature, néanmoins parées de matachias, qui sont patenôtres et cordons entrelacés, faits de poil de porc-épic qu'ils teignent de diverses couleurs. Après avoir achevé leurs chants, ils dirent tous d'une voix, ho, ho, ho; à même instant, toutes les femmes et filles se couvraient de leurs robes, car elles sont à leurs pieds, et s'arrêtant quelque peu, et puis aussitôt recommençant à chanter, ils [elles] laissent leurs robes comme auparavant. [...] Or en faisant cette danse, le Sagamo des Algoumequins qui s'appelle Besouat [Tessouat] était assis devant les dites femmes et filles, au milieu de deux bâtons où étaient les têtes de leurs ennemis pendues; quelquefois, il se levait, et s'en allait haranguant et disant aux Montagnais et Etchemins: Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire que nous avons obtenue sur nos ennemis [...]. Retourné qu'il fut en sa place, le grand Sagamo avec tous ses compagnons dépouillèrent leurs robes, étant tout nus hormis leur nature qui est couverte d'une petite peau, et prirent chacun ce que bon leur sembla comme matachias, haches, épées, chaudrons, graisses, chair d'orignac, loup marin, bref chacun avait un présent qu'ils allèrent donner aux Algoumequins. Après toutes ces cérémonies, la danse cessa. [...] Ils firent encore mettre deux hommes de chacune des nations des plus dispos qu'ils firent courir, et celui qui fut le plus vite à la course eut un présent⁴⁰.

Cette rencontre de 1603 constitue un traité d'alliance entre d'une part, les chefs légitimes des Montagnais comme premiers partenaires suivis de ceux des Algonquins et des Etchemins et d'autre part, les représentants du roi de France⁴¹. Ce traité a un caractère public et solennel à plusieurs titres. Il s'inscrit dans quatorze jours de célébrations réunissant environ deux cents personnes au premier jour et environ mille, les jours subséquents. La rencontre est conduite de manière protocolaire et festive, selon les coutumes du pays. Protocolaire parce que la

prise de la parole est publique et répond aux règles du rituel diplomatique du Nord-Est américain : ordre de préséance pour la prise de la parole, disposition déterminée des membres de l'assistance, élégance de la rhétorique des orateurs, respect par l'assistance de la politesse du silence, échange de « pétunoirs » dont la fumée donne accès à l'univers des esprits et du sacré. Festive par la surabondance et le partage des meilleurs mets, par les danses, par le jeu, par la décoration des corps et le port des bijoux pour souligner l'occasion. De ces danses, Champlain retient l'élément, à ses yeux, le plus frappant et probablement le plus déstabilisant : la nudité des femmes; l'essentiel lui échappe. Le vêtement est en Europe un marqueur social fondamental et la nudité en public un indice, au sens métaphorique, de « dénuement » absolu. En Amérique, c'est le corps lui-même que l'on décore de tatouages et de bijoux. Si nous analysions plutôt ces festivités dans le cadre l'univers mythique des Montagnais d'alors, nous verrions que la danse la plus extraordinairement significative était probablement celle des hommes qui jettent violemment un chien par terre. Ils commémoraient ainsi la rupture d'avec le chaos initial et l'émergence de l'ordonnancement du monde par le Héros fondateur, un géant qui, de son bâton avait tracé montagnes, lacs et rivières avant d'étriper le Chien primordial séducteur de la première Femme. En rejetant le chien à la marge, il fondait le couple premier de même que l'interdit des rapports sexuels entre partenaires trop proches (inceste) et trop éloignés⁴².

La présence de chevelures (ou scalps) ennemis départage également le monde ordonné de l'échange entre alliés (parents et affins de l'intérieur) du désordre associé à l'extérieur de la société. Pour être plus spécifique, pour ces chasseurs cueilleurs appartenant à des sociétés relativement égalitaires, l'ennemi est une proie tandis qu'ils

se représentent réciproquement comme des proies dans l'oeil de prédateur de l'ennemi. Cela, malgré les apparences, a peu en commun avec l'exposition de la tête de Jean Duval à l'Habitation (ou fort) de Québec. Il s'y agissait d'un ennemi intérieur dont la destruction fondait l'ordre et la hiérarchie de la « cité » nouvelle en terre « sauvage ». Dans la société européenne de classes d'alors, le premier ennemi est à l'intérieur, il désigne les insoumis, les marginaux, les pauvres⁴³.

Le traité d'alliance comporte des engagements mutuels de réciprocité pour le « bien » des partenaires, une autorisation donnée par les autochtones aux Français de peupler leur terre en contrepartie de leur appui militaire. Le traité ne parle pas explicitement d'échange matrimonial probablement parce que cela allait de soi pour ces Amérindiens pour lesquels l'alliance devait conduire à « fabriquer » de la parenté. Pour ces Montagnais et leurs tribus alliées, il s'agit de s'allier avec une nouvelle tribu de Français peu nombreux sur place, mais puissants avec leur connaissance d'esprits jusqu'alors inconnus, avec leurs grands bateaux de bois, leurs objets de fer et leurs armes à feu. D'aucune manière, ne peuvent-ils percevoir encore l'intention française de conquête de leurs terres et de leurs âmes. Cette autorisation de peupler qui a permis la fondation de Québec implique, pour les autochtones, un établissement « *parmi nous* », non pas à la place de « *nous* ». Cependant le malentendu est présent dès le départ. Ainsi, dans le récit de ce traité-ci, Champlain ne rapportait-il pas les paroles de son compagnon montagnais revenant avec lui de France et disant à ses compatriotes que sa « Majesté [...] désirait peupler *leur*⁴⁴ terre », ce qui implique celle des Montagnais ou Innus; par contre, cinq ans plus tard, lors des préparatifs de la fondation de Québec, Champlain écrivait que sa majesté avait le désir « de voir *ses* terres peuplées⁴⁵ » ce qui

40. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, pp. 70-76.

41. Voir les débats sur ce traité. Alain Beaulieu l'interprète d'une manière plus inclusive que Mathieu D'Avignon, Édith Gagné et Camil Girard. Alain BEAULIEU et Réal OUELLET, *Des Sauvages*, Montréal, Typo, 1993, voir l'introduction; Camil GIRARD et Edith GAGNÉ, « Première alliance interculturelle : rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603 » *Recherches amérindiennes au Québec*, 1995, vol. XXV, n° 3, pp. 3-14; Mathieu D'AVIGNON, *Samuel de Champlain et les alliances franco-amérindiennes*: une

diplomatie interculturelle. Mémoire de maîtrise. Département d'histoire, Université Laval, 2001.

42. Denys DELAGE, « Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres : histoire des chiens dans la rencontre des Français et des Amérindiens », *Les Cahiers des dix*, n° 59 (2005): 179-215.

43. Je remercie Bernard Arcand de m'avoir souligné ces deux éléments du rituel: danses et « têtes ».

44. Nous soulignons.

45. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 2, p. 785; nous soulignons.

veut dire celles du royaume de France au Canada. En 1620, lors d'un retour à Québec, Champlain procédera à un rituel de «prise de possession» formelle de l'habitation et du pays au nom du roi, en une cérémonie publique avec procès verbal où l'on fait lecture de la commission de sa Majesté, cela en présence de dignitaires, mais rien n'indique la présence d'Amérindiens⁴⁶. Ce rituel de prise de possession, comme il y en aura de nombreux autres ultérieurement dans l'histoire de la Nouvelle-France, visait à documenter le droit de découverte et de conquête de la France sur ces «nouvelles» terres, face aux prétentions des autres puissances coloniales. Cela ne veut pas dire que ces «papiers» n'avaient aucune prise sur la réalité américaine. Ces procès verbaux de prise de possession, même s'ils étaient dépourvus de l'exercice d'un pouvoir réel, marquaient tout de même le début de l'insertion de territoires et de populations d'Amérique dans le système mondial de la rivalité européenne pour l'expansion coloniale. Certes, les autorités coloniales françaises n'ont jamais transmis la teneur de ces documents à leurs hôtes amérindiens, sachant que cela leur serait totalement irrecevable. Le malentendu sur la possession de la terre et sur la souveraineté est donc constitutif de la fondation de Québec.

Mettons maintenant en parallèle les acteurs alliés de la fondation en 1608. La garnison de 28 hivernants, hommes exclusivement, au milieu d'une population amérindienne omniprésente d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans ce contexte, Anadabijou a pu se représenter l'égal d'Henri IV, mais en même temps il se trompait parce qu'il s'alliait à une nation par delà l'océan dont la puissance était sans commune mesure avec la sienne. Aucun des acteurs ne pouvait non plus encore se représenter la profondeur de leur différence. À titre illustratif, l'exposition apparemment analogue des têtes-trophées renvoie à deux sociétés radicalement différentes : l'amérindienne combat un ennemi extérieur, l'europeenne combat non seulement un ennemi extérieur, mais également un ennemi intérieur.

Si nous retenions cette alliance de 1603 comme l'événement fondateur plutôt que la fondation de Québec en 1608, ne nous représenterions-nous pas «nos origines» sur le mode d'une rencontre fondatrice intégratrice de tous les partenaires, Amérindiens inclus, dans un «nous» collectif? Ne serions-nous pas davantage en position d'assumer l'héritage de l'histoire coloniale qui est la

nôtre avec ses malentendus fondamentaux du départ? Et même si la mémoire continuait de privilégier l'année 1608, ne faudrait-il pas souligner davantage le rôle indispensable joué par les Montagnais pour assurer le succès de l'entreprise? Encore que cela serait insuffisant si nous ne portions pas attention à la lutte des Montagnais pour la défense de leurs intérêts, de leur pouvoir, de leur souveraineté face aux nouveaux venus⁴⁷. Lutte dont la résonance parvient jusqu'à notre époque. Insuffisant également si nous ne portions pas attention la transformation des partenaires de l'alliance dans la dynamique de la rencontre et de la conquête.

ENTRAIDE

Seulement huit des vingt-huit hommes ont survécu au scorbut durant les grandes froidures de l'hiver 1608-1609; les hivernements successifs furent moins éprouvants⁴⁸. Champlain a échappé à cette maladie de carence de vitamine C comme l'avait fait Jacques Cartier à l'hiver 1535-1536 parce que son alimentation était meilleure que celle de ses subalternes. Ce fut la dernière hécatombe du scorbut à Québec et désormais l'on sortira vivant de l'hiver grâce tout particulièrement à l'apport en viande fraîche (orignal et autres gibiers) des Montagnais⁴⁹. Il est possible également que l'ensemble des hivernants ait eu accès au citron très tôt. Nous savons que Champlain en avait en 1633⁵⁰. Par contre contrairement aux Anglais qui transportaient des pommes de terre sur leurs navires, les Français n'en disposaient pas à cette époque⁵¹. Certes les Français commencèrent à jardiner un peu, (plantes européennes : blé, pois, choux et plantes d'Amérique : blé d'Inde ou maïs, fèves, citrouilles, tournesol)⁵², mais en 1628,

n'était encore défriché qu'un seul arpent et demi de terre⁵³. Les Montagnais ont aussi fourni du poisson et appris aux Français à pêcher sur la glace⁵⁴; de même à leur exemple, ces derniers ont-ils appris à chasser l'orignal l'hiver⁵⁵. Cette aide fut réciproque et, maintes fois, des Montagnais acculés à la famine se présentèrent-ils à l'habitation pour du pain et des fèves⁵⁶. Les années 1628 et 1629 furent particulièrement éprouvantes à cause du blocus anglais. Pour contrer la famine, des Montagnais et des Algonquins amis offrent l'hospitalité à vingt-cinq Français tandis que Champlain recherche en outre l'aide des nations plus éloignées qui pratiquent l'agriculture. Une délégation va chez les Abénaquis pour obtenir de la farine de blé d'Inde et demander l'hospitalité pour plusieurs hommes; à Trois-Rivières, les Hurons acceptent de ramener en leur pays une vingtaine de Français⁵⁷. Une autre option se présenta alors à laquelle on renonça : aller conquérir un village iroquois, s'y fortifier et vivre de leurs réserves de nourriture⁵⁸.

QUÉBEC COSMOPOLITE

Bientôt, outre les regroupements habituels d'été, de petits groupes de diverses nations vinrent s'établir et parfois cultiver à proximité de l'«Habitation»⁵⁹, cependant tous se considéraient en territoire montagnais et jusqu'en 1624, les Hurons venus d'autant loin que la baie Georgienne devaient offrir des présents à leurs hôtes montagnais pour venir à Uepistikueiau, tel que le désignent encore les Innus contemporains⁶⁰, c'est-à-dire Québec pour les Français⁶¹. S'ajoutait encore pour la durée d'une semaine à la foire des fourrures de Québec, avant qu'elle ne se tienne à Trois-Rivières, la venue de six cents Hurons, Algonquins et Népissingsues.

46. Ibid., vol. 3, pp. 989-990.

47. Je remercie Alain Beaulieu pour ses commentaires à cet égard.

48. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, pp. 172, 320, 356, 389, 438, vol. 2, 854, vol. 3, 893.

49. Ibid., vol. 1, 356-357, 389, vol. 3, pp. 1019, 1050, 1054, 1116, 1150; Gabriel SAGARD, Histoire..., p. 104; Relations des jésuites..., vol. 1, 1633, p. 20.

50. Relations des jésuites..., vol. 1, 1633, p. 37.

51. Gabriel SAGARD, Histoire..., p. 71.

52. Ibid., p. 714; CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, p. 616.

53. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1144.

54. Gabriel SAGARD, Histoire..., pp. 681-682; Relations des jésuites..., vol. 1, 1635, p. 17.

55. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1172-1173.

56. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 1, pp. 315-317, vol. 3, pp. 1138-1139.

57. Ibid., vol. 3, pp. 1167, 1180-1181, 1184-1185, 1215, 1219; Gabriel SAGARD, Histoire..., pp. 842, 854, 888-889, 894; Relations des jésuites..., vol. 1, 1632, p. 8, 1633, p. 18.

58. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1174-1175.

59. Ibid., p. 1023; Marcel TRUDEL, Histoire de la Nouvelle-France, II, Le Comptoir, p. 361.

60. Gabriel SAGARD, Histoire..., p. 757; information obtenue de Jacques Kurtress pour la persistance de la désignation montagnaise.

61. Gabriel SAGARD, Histoire..., p. 757; Marcel TRUDEL, Histoire de la Nouvelle-France, II, Le Comptoir, p. 358.

Ils arrivaient par flottilles de canots, tantôt sept ou huit, et tantôt dix ou douze, voire cent-quarante tout à la fois, vêtus de peaux d'ours, de castor, d'original, la figure et le corps décorés de rasades et peints de motifs combinant le vert, le jaune, le noir, le rouge, le violet ; ils campaient à proximité de l'Habitation⁶². Le caractère cosmopolite de Québec était fortement accentué par son rattachement à l'intérieur du continent, l'amont du fleuve jusqu'aux Grands Lacs, et les allers-retours des missionnaires et des « truchements » qui vivaient parmi les Amérindiens dont ils partageaient la vie et la langue. Dans cet univers bigarré, la peau de castor servait de monnaie du pays⁶³.

Bref, il s'agissait de bannir la dissidence religieuse entre chrétiens en vue du combat contre les « païens », c'est-à-dire les animistes.

Nous pouvons imaginer le paysage d'été des wigwams et des shaputuans parsemé de quelques bâtiments français (l'Habitation tout de même impressionnante par ses dimensions, le petit fort Saint-Louis et une maison de colon sur le cap, deux couvents près de la Saint-Charles, une petite ferme au Cap Tourmente), tous bâtiments mal construits, mal adaptés à l'hiver, au gel et au dégel, mal isolés avec toits mal imperméabilisés⁶⁴ ! La population française n'était elle-même pas homogène au plan ethnique et encore moins au plan religieux. Au cours de ces premières décennies, nous y observons, outre le passage de Basques, la présence d'un Écossais en 1617⁶⁵, celle d'un truchement grec parlant montagnais et qui se déguise «en Sauvage» pour espionner les Anglais⁶⁶, celle d'un petit Noir de Madagascar, Olivier Le Jeune, vendu 50 écus en 1629 à un Français qui en «fait cadeau» à Guillaume Couillard. Le père Lejeune entreprit sans qu'il n'y ait eu de suite, son alphabétisation en même temps que celle d'un «petit Sauvage». Il fut baptisé en 1633⁶⁷, la même année que les Jésuites accueillaient un jeune homme bengalais venu des Indes orientales⁶⁸.

Les quelques dizaines d'hivernants se distinguaient encore, et principalement, par la religion, le frère Sagard écrit : «tant catholiques que huguenots⁶⁹». Champlain lui-même originaire de Brouage, ville de religion réformée et portant un prénom tiré de la Bible était probablement né huguenot vers

1570⁷⁰, mais en 1603 il était catholique et il prit plus nettement le parti de l'ordre après l'assassinat du roi Henri IV en 1610, année également de l'expulsion des protestants de Brouage⁷¹. Souvent originaires de Charente maritime, la plupart des marchands et des marins étaient protestants⁷². L'on chantait les psaumes sur les navires⁷³. Cependant à partir des années 1620, la charte de la compagnie de fourrures des de Caen a promu le catholicisme et l'autorité du roi. Les missionnaires accusaient les Huguenots d'être, contrairement aux «Sauvages» ignorants de la grâce, des hérétiques, et cela était bien pire, puisqu'ils la refusaient et sabordaient leurs efforts d'évangélisation⁷⁴. Bref, il s'agissait de bannir la dissidence religieuse entre chrétiens en vue du combat contre les «païens», c'est-à-dire les animistes. Le terrible siège de La Rochelle par Richelieu en 1627-1628 se termina par la défaite des protestants qui furent désormais exclus de la Nouvelle-France; cela hypothéqua gravement le potentiel migratoire puisque les protestants, davantage tournés vers le commerce et la mer, étaient les candidats les plus susceptibles de partir.

L'interaction entre les uns et les autres était constante à Québec, plus chaleureuse en période calme, plus distante, tendue et fébrile en temps de conflit. Les Amérindiens se présentent et sont accueillis à l'Habitation et aux couvents des missionnaires qui ne sont guère «solitaires⁷⁵», écrivent-ils. On vient pour voir et se voir, pour tenir conseil, pour visiter, pour découvrir, pour discuter, pour informer de l'approche de l'ennemi iroquois ou anglais, pour entreposer des ballots, pour apporter ou demander à manger, etc. Le chef montagnais Miristou, fils d'Anad-

bijou s'établit avec ses proches et cultive avec une trentaine de «ses compagnons» du côté de la baie de Beauport. Champlain leur dit les «tenir comme frères⁷⁶». Cela illustre à nouveau la filiation entre l'alliance de 1603 et la fondation de Québec en 1608. Champlain désigne Miristou comme son interlocuteur et prétend l'avoir lui-même nommé «capitaine» afin, écrit-il, «de commencer à prendre quelque domination sur eux⁷⁷», mais il est manifeste que Miristou garda son autonomie tout particulièrement pour son approche pacifiste en diplomatie avec les Iroquois. Devenu chef reconnu de part et d'autre, il prit le nom de Mahigan Atiq c'est-à-dire Loup (pour furieux et vaillant) et Cerf (pour doux et paisible). Il a présidé de très nombreux conseils avec les Français. De même, le chef montagnais Chomina, fier et élégant, était-il un grand ami des Français tout en refusant de se faire catholique, mais travaillant avec ses proches à construire le couvent des récollets auxquels il confia son fils Naneogauchit⁷⁸. Les missionnaires apprennent les langues avec les truchements tel Pierre Pastedechouan, revenus de France. Ils portent mocassins et raquettes pour aller baptiser les malades, vont à la chasse. En leurs couvents ils accueillent éduquent de jeunes garçons que les parents viennent régulièrement visiter. En 1628, des Montagnais confiaient trois jeunes filles à Champlain pour les faire étudier et probablement pour que celui-ci prenne femme. Il les nomma Foi, Espérance et Charité et se serait plutôt comporté en père à leur égard. À la mort de Champlain le 25 décembre 1635, les «capitaines sauvages» font partie du cortège avec le «peuple», les soldats, les gens d'Église⁷⁹.

62. Relations des jésuites..., vol. I, 1633, pp. 35-44; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 345.
 63. Ibid., vol. I, 1636, p. 49.
 64. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 989-991; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 832.
 65. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 58.
 66. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1154-1155.
 67. Relations des jésuites..., vol. I, 1632, pp. 12-13; 1633, p. 25.
 68. Ibid., 1633, p. 33.
 69. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 525.
 70. Marcel TRUDEL, «Champlain», DBC, t. I, p. 192.
 71. Ibid., p. 192; CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, p. 372, vol. 2, p. 984, vol. 3, p. 1036.
 72. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 2, p. 976, vol. 3, p. 1112; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, pp. 26, 95-96, 906; Relations des jésuites..., vol. I, 1634, p. 3.

73. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1104.
 74. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, pp. 26, 81, 85, 96-99, 280, 369; Relations des jésuites..., vol. I, 1633, pp. 8, 29.
 75. Relations des jésuites..., vol. I, 1633, p. 14.
 76. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1022.
 77. Ibid.
 78. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 499.
 79. Relations des jésuites..., vol. I, 1632, pp. 11-12, 1633, pp. 5-6, 10, 14, 18; 1636, p. 118; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, pp. 95, 382, 758, 833, 893; CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, 317, vol. 3, pp. 1022-1027, 1139-1141, 1183, 1191; Marcel TRUDEL, «Charité, Espérance, Foi», DBC, t. I, pp. 204-205; Elsie MCLEOD JURY, «Miristou (Mahigan Atiq Ouche)», DBC, t. I, p. 520; Elsie MCLEOD JURY, «Chomina (Choumin)», DBC, t. I, pp. 227-228.

TENSIONS ET CONFLITS

Devant Québec, le Saint-Laurent ne fut pas qu'un long fleuve tranquille ! Des tensions très vives aux marges de la guerre ont caractérisé les rapports franco-amérindiens. Elles se sont inscrites dans trois ordres de rapports toujours entremêlés. Politiques dans l'instrumentalisation de l'alliance par les Français à des fins impériales; démographiques avec la quasi absence de Françaises ce qui ouvrait la porte soit au resserrement de l'alliance par l'intermarriage, soit au conflit; économiques à cause de la rivalité des partenaires pour le contrôle de la traite des fourrures. Voyons sous cet éclairage, le jeu des acteurs jusqu'à la prise de Québec en 1629 alors qu'une majorité de Montagnais a pris le parti des Anglais.

La commission royale remise à Champlain en 1612 visait, entre autres, à «assujettir, soumettre et faire obéir tous les peuples de la dite terre⁸⁰», tandis que celle de 1625 visait le même projet par l'alliance avec les peuples et leurs princes du pays pour «établir et étendre la puissance de sa majesté⁸¹». Pour Champlain, il faut «réduire» ces peuples sans loi et sans Dieu⁸². En 1620, il juge dangereux de fournir des armes à ces «infidèles» qui pourraient «s'en servir contre nous⁸³». Comme les missionnaires dans leurs écrits, il désigne souvent les nations par un possessif: «nos Sauvages», «nos Hurons», etc.⁸⁴. Champlain n'apprit jamais une langue amérindienne et parla toujours par truchement interposé, ce que les Montagnais lui reprochèrent se disant «marris que depuis vingt hivers qu'il hantait avec eux, il ne s'était point étudié à leur langue⁸⁵».

Pour ses projets d'explorations et de cartographie, domaines dans lesquels il a excellé, Champlain reconnaissait le rôle indispensable des guides autochtones, mais il jugeait qu'il lui fallait exercer un pouvoir de chantage sur ses guides en tenant en otage leur famille; il fallait les inciter:

«à nous envoyer leurs enfants pour les instruire à notre foi [...] parce qu'ainsi l'on pourrait être assuré que si on les menait en quelque lieu pour les découvertures, qu'ils ne nous fausseraient point compagnie, ayant de si bons otages près de nous, comme leurs femmes et leurs enfants, car sans ces otages, il nous serait impossible de pouvoir découvrir beaucoup de choses dans un si grand pays⁸⁶».

Cependant, par delà l'instrumentalisation de la relation et malgré les rivalités que suscitaient ces faveurs à certains chefs, les Français n'étaient guère en position de s'inféoder la chefferie autochtone, ce qui ne

veut pas dire qu'ils ne contribuaient pas à susciter des divisions profitables au pouvoir colonial émergeant.

Les sources écrites ne parlent pas d'un «rapt des Sabines» ! Le frère Sagard écrit que s'il y a plus de femmes que d'hommes tant en Huronie qu'en France, c'est parce que les guerres «consommaient une infinité d'hommes⁸⁷». À l'exception des missionnaires, les Français vivant parmi les Amérindiens prenaient femme⁸⁸. Tel ne fut pas le cas des hivernants de Québec, du moins sur un mode consensuel ou coutumier. En 1608, dans le contexte de crainte de raids iroquois, Champlain n'autorisa que les femmes et les enfants, non pas les hommes, à trouver refuge dans le fort⁸⁹. En 1633, les jésuites écrivent à propos des hivernants que «le libertinage n'a pas passé le mur sous l'Église catholique⁹⁰, ce qui laisse entrevoir que ces hommes le passaient auparavant, du temps de la présence des protestants.

Une source majeure de conflit semble avoir été de nature économique. Nous avons souligné la position de monopole que détenaient les Montagnais de Tadoussac se plaçant au dessus des autres nations pourvoyeuses de fourrures et faisant jouer la concurrence entre les trafiquants européens. En somme, après des décennies d'expérience de la traite dans le Golfe, ils étaient «devenus trop fins et trop subtils» attendant la venue de «plusieurs vaisseaux ensemble afin d'avoir meilleur marché des marchandises⁹¹». Québec a été fondée précisément pour casser cette position hégémonique autochtone en accordant à une compagnie française de commerce un monopole pour limiter la présence des vaisseaux européens et en déplaçant le centre des échanges en amont de Tadoussac sur un site permettant l'exercice d'un nouveau contrôle. La fondation de Québec visait donc à inverser le rapport d'échange dans la traite aux dépens des Montagnais et cela constituait objectivement, une entreprise de sape de leur pouvoir économique et politique. De graves tensions et des conflits ne pouvaient qu'en résulter. Le monopole français de traite ne valut d'abord que pour la seule année 1608, après quoi elle redevint libre, mais en 1613 le monopole fut définitivement rétabli bien que les bénéficiaires aient changé. N'étaient désormais autorisés à venir annuellement que quelques navires. Le prix des marchandises s'accrut aussitôt. Des contrebandiers offraient de meilleurs prix et attisaient la colère des Montagnais contre le monopole⁹². Ceux-ci se trouvaient doublement coincés: confrontés à un vendeur unique de marchandises européennes à Tadoussac et concurrencés à Québec par les Français qui attiraient les pelleteries en provenance des nations en amont du fleuve. Des Montagnais tuèrent deux Français en 1617 dont on ne découvrit les corps qu'une année plus tard. Craignant des représailles, «huit cents Sauvages de diverses nations» s'assemblaient aux Trois Rivières «à dessein de venir surprendre les Français et leur couper à tous la gorge». Des dissensions sur la stratégie, la crainte devant la supériorité des armes à feu des Français, le manque de vivres auraient, selon le frère Sagard, fait avorter le projet. Les Français en furent prévenus cependant, écrit Sagard, cela «fut cause de nous faire tous filer doux et tendre vers la paix⁹³. Les Français durent renoncer à punir les meurtriers, se jugeant trop «faibles au regard du nombre des Sauvages⁹⁴. La tension demeura très vive et, à l'été 1623, Érouachy, un chef de Tadoussac, fait capitaine par les Français, les prévint d'une attaque contre leurs établissements, cette fois-ci de Québec et de Tadoussac, sous l'instigation de Cherououny, un autre chef du même village lié aux trafiquants

80. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 2, pp. 889-890.

81. Ibid., vol. 3, pp. 1073-1075.

82. Ibid., vol. 1, pp. 310-311.

83. Ibid., vol. 3, p. 986.

84. Ibid., vol. 3, pp. 1025-1026, 1029;
Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 369.

85. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 444.

86. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1028.

87. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 295.

88. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1064-1065

89. Ibid., vol. 1, p. 313.

90. Relations des jésuites..., vol. I, 1633, p. 2.

91. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. I, 388.

92. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, 1046; Alain BEAULIEU, «La Paix de 1624: Les enjeux géopolitiques du premier traité franco-iroquois», dans Alain BEAULIEU, éd., *Guerre et Paix en Nouvelle France*, Québec, Les éditions GID, 2003, pp. 79-81.

93. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, pp. 54-56; Alain BEAULIEU, «La Paix..., pp. 79-81; Bruce G. TRIGGER, «Cherououny», DBC, t. I, pp. 216-217; Bruce G. TRIGGER, «Érouachy (Eroachi, Esrouashit)», DBC, t. I, pp. 311-312.

94. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 2, pp. 601-602, 606, 610-612, 621.

indépendants de fourrures⁹⁵. Le jugeant responsable des deux morts de 1616, les Français l'appelaient «le meurtrier»⁹⁶. Champlain analysait correctement la situation en identifiant l'ennemi et la source du conflit :

«Et dirai plus que l'on a point d'ennemi plus grand que ces Sauvages, car ils disent que quand ils auraient tué des nôtres, qu'ils ne laisseraient de venir d'autres vaisseaux qui en seraient bien aises, et qu'ils seraient beaucoup mieux qu'ils ne sont pour le bon marché des marchandises qui leur viennent des Rochellois ou Basques. Entre ces Sauvages, il n'y a que les Montagnars qui tiennent tels discours»⁹⁷.

Faute de pouvoir chasser les Français, une nouvelle ouverture se présenta. Les Néerlandais s'étant établis à Nieuw Amsterdam en 1609 puis ayant ouvert un poste de traite sur le haut Hudson (Fort Nassau, 1614, remplacé par Fort Oranje, 1624), n'était-il pas possible d'y ouvrir une seconde voie de commerce⁹⁸? En 1624, les alliés des Français informèrent ces derniers de la conclusion d'un traité à Trois-Rivières avec les Agniers⁹⁹. Cette nation de la Ligue iroquoise occupant les rives de la rivière Mohawk, à proximité de Fort Oranje avait conclu cette paix afin de concentrer son activité guerrière contre ses voisins Mahingans, alors premiers intermédiaires de la traite avec les Néerlandais. Mais voilà que, la même année, ces Mahingans proposèrent un renversement d'alliance pour devenir, contre les Agniers, partenaires des nations du Nord, c'est-à-dire les Montagnais, les Algonquins, les Népissons et les Hurons. Ici encore, sans prévenir les Français, des Montagnais et des Algonquins se rendirent, en 1626, rencontrer les Mahingans et les Néerlandais¹⁰⁰. Opposé à la reprise de la guerre avec les Iroquois, Mahigan Aticq discuta des enjeux géopolitiques avec Champlain qui, comme les missionnaires, partageait ses positions. Par contre, les marchands français étaient opposés à tout rapprochement avec les Amérindiens de la région de la rivière Hudson de crainte d'un détournement du commerce vers les Néerlandais qui offraient des marchandises à prix concurrentiels¹⁰¹. La situation devint si tendue que le 23 mars 1627, lors du baptême de Naneogauchit, le fils de Chomina, Champlain s'objecta à la présence de plus de «deux cents Sauvages qui étaient arrivés là» de crainte qu'ils n'aient «envie de conspirer contre les Français»¹⁰². En octobre, des Montagnais tuèrent deux autres Français. L'affaire donna lieu à la tenue de conseils et à de longues négociations, les Français retenant des otages puis

leur suspect, mais ils manquaient de munitions et n'osaient s'engager dans une guerre trop risquée. Aucun Amérindien n'eut désormais accès au fort¹⁰³. Sauf pour les missionnaires, la plupart des Montagnais boycottèrent l'aide alimentaire aux Français en anguilles et en viandes, blâmant leurs compatriotes qui, à fort prix, livraient ces vivres¹⁰⁴.

• • •

Québec était localisé en territoire des Montagnais (ou Innu) et ceux-ci ont gardé la mémoire de l'arrivée des «chercheurs de terres» qui leur ont promis de la farine.

• • •

Par delà les ambivalences et les oppositions, il semble que la plupart des Montagnais souhaitaient chasser les Français et espéraient créer des rapports plus favorables avec les Anglais comme ceux-ci le leur promettaient¹⁰⁵. Ils informèrent donc les Anglais de l'état lamentable de la petite colonie française et les guidèrent depuis Tadoussac vers le Cap Tourmente et jusqu'à Québec¹⁰⁶.

«Toujours en transes et appréhensions, [écrivait Champlain,] avec ces sauvages qui ne nous eussent voulu secours en notre nécessité», acculés à la famine et dépourvus de munitions, les Français de Québec se rendaient aux Anglais le 19 juillet 1629¹⁰⁷. Champlain jugeait donc les Montagnais en partie responsables de la capitulation de l'Habitation, bref, du défaut d'alliance découlait la conquête. Cela occultait le rapport colonial qui avait inspiré sa propre conduite au cours des années. Nous pouvons voir évoluer la pensée de Champlain au fur et à mesure de la publication de ses écrits de 1603, 1613, 1619 et 1632, cette dernière

édition remaniant considérablement les précédentes. Nous perdons dans le récit de 1632 toute trace de l'alliance de 1603 et les Amérindiens sont réduits à un rôle secondaire. L'alliance n'est plus fondatrice, elle céde la place à la fondation¹⁰⁸ d'une colonie française dans l'espace vide du «terra nullius», c'est-à-dire celui des terres à découvrir et à conquérir puisqu'elles sont situées hors de la civilisation et de la religion. C'est là une construction de l'histoire dont il nous faut refuser l'héritage. À suivre...

En somme, le 3 juillet 1608, Champlain a nommé le lieu de son débarquement: «Québec, ainsi appelé des Sauvages» écrivait-il. En langues algonquiennes, le toponyme désigne le détroit du fleuve. La pointe de Québec s'avancait dans le fleuve, émergeant de vastes battures exceptionnellement propices à la vie animale. Québec était localisé en territoire des Montagnais (ou Innu) et ceux-ci ont gardé la mémoire de l'arrivée des «chercheurs de terres» qui leur ont promis de la farine. Des combats auraient suivi et les Montagnais se seraient repliés. Nous tentons d'établir des correspondances entre la tradition orale et l'histoire. La «fondation» s'inscrivait dans la prolongation d'un traité d'alliance de 1603 conclu près de Tadoussac. Les Français ont choisi ce site pour échapper au monopole montagnais sur la traite à Tadoussac et imposer le leur. En conséquence, les relations franco-montagnaises ne furent pas toujours harmonieuses et par delà de nombreux échanges, les Montagnais ont tenté d'échapper au contrôle des Français.

Denys Delâge
Université Laval

95. Bruce G. TRIGGER, «Cherououny», DBC, t. I, pp. 216-217; Bruce G. TRIGGER, «Erouachy», DBC, t. I, pp. 311-312; CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, 1044; Alain BEAULIEU, *La Paix de 1624...*, p. 81.
96. Bruce G. TRIGGER, «Cherououny», DBC, t. I, pp. 216-217.
97. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1060.
98. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 54; Alain BEAULIEU, «La Paix...», p. 80.
99. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1064; Alain BEAULIEU, «La Paix...», pp. 54-55.
100. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, p. 1118, 1193; Alain BEAULIEU, «La Paix...», pp. 75-77.
101. Alain BEAULIEU, «La Paix...», pp. 58-59; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 811.
102. Elsie MCLEOD JURY, «Chomina», DBC, t. I, pp. 227-228; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 512.
103. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1134, 1153, 1171, 1176.
104. Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 855.
105. Ibid., p. 842.
106. Ibid., vol. 3, pp. 1157, 1204; Gabriel SAGARD, *Histoire...*, p. 842.
107. CHAMPLAIN, Œuvres, vol. 3, pp. 1204, 1224-1230.
108. Mathieu D'AVIGNON, *Champlain et les historiens francophones du Québec: les figures du Père et le mythe de la fondation*, Thèse de doctorat, Département d'Histoire, Université Laval, 2006, p. 135; L'auteur étudie le travail d'écriture de Champlain de même que les récits alternatifs des origines de Québec.



Le film «Mongol»

La singularité de ce film, et ce qui le rend particulièrement intéressant, c'est qu'il traite d'une partie souvent méconnue en Occident de la vie de Chinggis Khan (Chinghis Khan ou Gengis Khan ou encore Genghis Khan), avant qu'il devienne «souverain (Khan) universel / superpuissant (Chinggis)». Il ne s'agit donc pas de Chinggis Khan le conquérant mais du jeune Temüjin, le père fondateur de la nation mongole, cette nation mongole qui n'existe pas en tant que telle avant lui et dont il va faire la «colonne vertébrale» (¹«mongol»¹ en ancien mongol) de son régime et de ses conquêtes.

Cette idée directrice de «colonne vertébrale» solide qui dirige, grâce au leadership de Chinggis Khan, tout un système d'alliances avec les peuples voisins, est importante parce qu'elle aide à comprendre comment un petit peuple d'à peine un demi-million de personnes tirailles dans une incessante rivalité entre leurs différents clans va éventuellement finir par rassembler suffisamment d'alliés pour faire toutes ces conquêtes d'envergure mondiale que l'on connaît.

On est loin de connaître tous les détails de ces années formatives de la vie de Temüjin, période compliquée, et lire l'épopée des Mongols, la célèbre «Histoire secrète des Mongols»² ne l'est pas moins. Aussi, même si le film du réalisateur sibérien Sergei Bodrov prend des libertés avec l'histoire, il a le mérite de présenter au grand public une autre facette d'un personnage controversé qu'on croit connaître mais qu'on connaît en fait si mal. Après tout, c'est du cinéma et l'exactitude historique, surtout quand les sources sont rares et peu précises sur certains aspects dont on a besoin pour faire un film, ne devrait pas primer sur la simplification nécessaire à une véritable vulgarisation. Les interprétations plus académiques des historiens, justement parce que ce sont des interprétations, sont elles aussi loin d'être parfaitement objectives, ce qui, on le sait, serait de toute façon impossible.

Le film fait donc un choix certainement très conscient de s'en tenir à un nombre limité d'événements et de personnages importants tout en s'assurant que le tout garde une certaine crédibilité pour le personnage et pour son époque. Un choix, ça s'assume et le film l'assume plutôt bien. Cela ne vaut pas la peine de partir une discussion sur quels autres événements et personnages le film aurait pu ou dû inclure car

chaque historien qui s'y connaît un tant soit peu en arriverait à sa propre combinaison tellement il y a de revirements et de rebondissements dans la vie de Temüjin avant le début de ses grandes conquêtes. C'est dans cette optique-là qu'on peut dire que le choix fait par le film a le mérite de permettre de suivre une histoire très compliquée tout en mettant en évidence certaines idées-clés qui aident à mieux comprendre les civilisations nomades de la période en question.

Le film montre bien dans toute sa complexité la diversité et la rivalité entre des clans qui, bien qu'apparentés, sont loin d'être unis et de se sentir «mongols». Temüjin (joué, quand il est adulte, par un acteur japonais) est du clan des Borjigin. Il est né en 1155 ou 1162 ou 1167 (date la plus acceptable selon les historiens) et il n'a qu'entre cinq et dix ans quand son père, Yesügei, est empoisonné par les Tatars³, une puissance turque importante de la steppe qui exerce un certain leadership sur les clans mongols mais un leadership lointain et mal défini. La mère de Temüjin, Höelun, du clan des Olkunud, est abandonnée par les clans qui s'étaient pourtant ralliés à Yesügei, et c'est de là que vient toute l'histoire de Targutai, le chef du clan des Tayichuu qui a pris la tête de ce mouvement d'abandon, tentant de profiter de la mort de Yesügei pour prendre à sa place la direction des autres clans.

Börte, la femme de Temüjin, est du clan des Unggirad. Elle est enlevée par les Merkid, un clan plus éloigné à la fois géographiquement et culturellement, comme le film tente de le montrer en leur faisant porter des masques. Ces Merkid vivaient beaucoup plus au Nord, pratiquement là où commencent les forêts sibériennes auxquelles les cavaliers mongols de la steppe ne sont pas habitués, comme on le sent aussi très bien dans le film. Bien évidemment, tous

ces rebondissements avec les Merkid sont aussi liés, entre autres, à la vengeance d'un affront passé que les autres clans ont fait subir aux Merkid.



Les alliés de Temüjin contre les Merkid sont la confédération des Kereyid et le clan des Jadaran. Les Kereyid dirigent une confédération importante de différents clans mais les alliances changent vite et le leadership des Kereyid n'est pas lui non plus fermement établi. Ce leadership est constamment remis en question et même si le film a choisi de ne pas trop insister sur ces Kereyid, ils ont en fait joué un rôle très important dans l'histoire de cette période. Mais cela devient déjà pas mal compliqué et on peut comprendre que le film ait choisi de se limiter à quelques allusions plus frappantes comme celle où le jeune Boorchi aide Temüjin en fuite à reprendre ses chevaux. Temüjin lui dit qu'il s'en souviendra - et le fidèle Boorchi deviendra plus tard l'un de ses meilleurs généraux.

Quant au clan des Jadaran, c'est celui de Jamukha (joué par un acteur chinois), le deuxième personnage principal du film, l'anda (frère de sang) de Temüjin sur qui le film a choisi de mettre l'accent. Même si la

1. Sur l'origine du mot «mongol», voir *Mongolian Society Newsletter*, n° 10, July 1991, pp. 39-41.

2. Une bonne version, qui respecte la version en vers de l'épopée tout en étant facile d'approche est celle de Paul Kahn, *The Secret History of the Mongols – The Origins of Chinggis Khan*, San Francisco, North Point Press, 1984.

3. Il ne faut pas oublier que les Ottomans que l'on connaît ne sont que l'un des nombreux peuples turcs de l'Eurasie. Les Tatars, eux aussi des Turcs mais pas des Ottomans, seront finalement soumis par Chinggis Khan et, une fois soumis, ces Tatars seront enrôlés dans les armées mongoles et ils formeront une partie importante des soldats de ces armées. Car les Mongols, même unis, sont trop peu nombreux pour partir de grandes conquêtes. Les Mongols seront donc surtout les officiers et une grande partie des soldats proviendront de peuples turcs comme les Tatars qui, eux, sont beaucoup plus nombreux. C'est pour cela qu'on parle souvent de Tatars (déformé en français en Tartares) quand on parle des Mongols alors que les Mongols ne sont pourtant pas des peuples turcs. En effet, ce sont eux, les Tatars et les masses d'autres soldats turcs commandés par les Mongols, qu'on voit arriver lors des conquêtes.

relation entre Temüjin et son anda Jamukha va finir par mal tourner, cela permet de comprendre une coutume fréquente et importante des civilisations nomades pour qui un anda et un cheval sont, à l'époque, plus important qu'une femme.

Ce que le film ne montre pas vraiment, c'est plutôt le fait souvent répété dans les sources que Jamukha était réputé pour sa cruauté, ce dont Temüjin a su profiter pour faire passer certains chefs et clans de son côté en se montrant, comme on le voit bien dans le film, comme un leader qui imitable mais qui sait aussi être juste et qui prend à cœur ses hommes et leurs familles. Cette attitude nouvelle pour un chef de clan a certainement aidé Temüjin à se faire élire pour la première fois, en 1196, «souverain (Khan) universel / superpuissant (Chinggis)» bien qu'on ne sache pas en fait avec certitude si c'est vraiment à partir de ce moment que Temüjin utilise le titre de Chinggis Khan.

Cette lutte importante contre les Merkid est aussi le moment où Börte donne naissance au fils ainé de Temüjin, Jöchi, enfant dont Temüjin n'est peut-être pas - ou certainement pas - le père. Jöchi est pourtant accepté par Temüjin... mais (après la période couverte dans le film), Jöchi est aussi celui que Temüjin devient Chinggis Khan va «éloigner?» en l'envoyant faire la conquête la plus lointaine, celle des principautés russes. Et la mort de Jöchi, juste avant celle de son père, en 1227, fera finalement l'affaire de toute la famille et évitera un gros problème de succession.

Pendant ce temps, Jamukha a lui aussi pris le titre de «khan universel / superpuissant» mais Temüjin finit par se débarrasser de lui et Temüjin fait confirmer sa propre position, en 1206, par une deuxième élection qui fait de lui le véritable souverain des clans mongols, cette nouvelle «nation mongole» (*mongol ulus*) qui a tout au plus un demi-million de membres mais qui peut déjà compter sur plus d'un million d'alliés et de sujets. Le film laisse planer un doute sur le sort de Jamukha, montrant que Temüjin a hésité à le tuer, comme on le voit dans les sources (c'est son anda), mais il est pourtant évident que Jamukha doit mourir si Temüjin veut conserver le contrôle des Mongols.

On le sent dans le film mais il est important de bien saisir combien le leadership de Chinggis Khan est d'un genre nouveau pour l'époque. C'est un leadership personnalisé qui est basé sur la loyauté à la personne du khan et non plus sur la loyauté traditionnelle

au clan. C'est en ce sens qu'il s'agit d'un concept qui est très différent de la tradition des clans mongols et des autres empires nomades des steppes qui ont précédé les Mongols. Désormais, et c'est pour cela que Chinggis Khan est considéré comme le père fondateur de la «nation» mongole, on a pour la première fois affaire à un véritable peuple et non plus à de vagues confédérations ou alliances changeantes entre clans nomades apparentés mais plus souvent divisés qu'unis. Dans ce sens-là, peu importe les libertés prises avec les détails de toute façon peu connus de l'histoire, le message passe clairement dans le film et montre cette autre facette de Chinggis Khan, ce qui aide à mieux comprendre pourquoi Chinggis Khan est encore aujourd'hui un personnage si controversé. Un Mongol ne peut pas en penser la même chose que les peuples qui seront conquis et souvent exterminés surtout quand on réalise que peut-être une bonne moitié des conquêtes n'ont pas été de véritables conquêtes car les peuples menacés - surtout la majorité des différents peuples turcs - se sont souvent ralliés en masse aux armées mongoles, continuant ensuite la conquête avec et au service des Mongols⁴.

Le choix le plus surprenant du film est celui d'y avoir inclus le peuple sédentaire des Tangut dans une histoire tellement abracadabrante que cela vaut la peine d'en parler à part. Avec Temüjin chez les Tangut, on nage dans une fiction pratiquement totale, et pourtant, cela permet quand même au film de faire deux choses bien particulières. Du point de vue du «divertissement» que doit offrir un film qui n'est pas, après tout, un documentaire, cela permet de «montrer autre chose que les steppes et les nomades». D'un côté plus intellectuel, cela permet aussi de faire réaliser au spectateur qui veut bien y réfléchir que les Mongols et autres civilisations nomades de la steppe n'étaient pas isolés des civilisations sédentaires environnantes mais savaient très bien à qui ils avaient affaire. En plus de cela, les Tangut seront, dans la période qui suit celle du film mais à laquelle le film fait clairement allusion, les premières populations sédentaires à être non seulement conquises mais aussi totalement exterminées par Chinggis Khan.

Ces Tangut sont un peuple tibeto-birman dont il ne reste rien aujourd'hui mais qui ont pourtant organisé, de 1032 à 1227, un royaume unique dont il vaut la peine de parler un petit peu, ne serait-ce qu'à travers un film sur Chinggis Khan, qui meurt d'ailleurs en 1227, lors d'une partie de chasse, peu de temps après la capitulation finale des Tangut. Ce royaume tangut, dirigé par la dynastie dite de Xixia, est très intéressant parce qu'il se situait dans la région par où passait la route de la soie, au Nord-Ouest de la Chine ethniquement chinoise (la Chine dite des Han), entre le Tibet, la Mongolie et le Xinjiang. Il s'agissait d'un royaume sédentaire multiculturel basé sur le commerce international et sur le contrôle de la route de la soie et dans lequel vivaient non seulement des Tangut, mais aussi des Tibétains et différents autres peuples, incluant des Turcs sédentarisés tout autant que des Chinois.

Ce royaume avait environ trois millions d'habitants et il disposait d'une armée assez impressionnante de 150 000 à 300 000 hommes, dépendamment des sources et peut-être aussi des circonstances. C'était en tout cas un royaume suffisamment important et puissant pour forcer la dynastie chinoise des Song (960-1279), à plusieurs reprises, à leur payer un lourd tribut. Conscients de l'importance stratégique de leur situation géographique pour les échanges commerciaux, le royaume des Tangut avait même adopté comme langues officielles, en plus de leur propre langue, le chinois et le tibétain. Les scènes du film qui sont censées se passer chez les Tangut sont d'ailleurs le seul moment dans le film où l'on parle chinois et non pas mongol⁵ et le film montre bien que Halachar, la capitale des Tangut, est un important carrefour commercial et que les Tangut ont aussi compris la menace que représente pour eux l'ascension de Chinggis Khan et sa formation d'une véritable nation mongole. C'est peut-être aussi une façon de clore la période dont traite le film, avec le début des véritables conquêtes.

Bernard Olivier
Collège Jean-de-Brebeuf

4. Les Ottomans ne représentent-ils d'ailleurs pas la minorité de Turcs qui se sont opposés aux Mongols?

5. La langue des Tangut ayant totalement disparu avec eux, il aurait été impossible de reconstituer la prononciation d'une langue dont il ne reste aujourd'hui que des sources écrites avec des idéogrammes qui sont encore moins phonétiques que ceux utilisés pour écrire le chinois.

Les nouveaux défis de l'enseignement de l'histoire au collégial

NDLR. Cet article est paru dans le journal *Le Devoir* le 18 octobre 2008.

Il y a quarante ans le gouvernement du Québec créait les cégeps. Il ouvrait ainsi la voie à une vision différente des disciplines enseignées et jetait un pont entre l'école secondaire et l'université. Cette étape transitoire correspond à une période où le jeune quitte le monde de l'adolescence pour devenir adulte. Lorsqu'il arrive au collégial, l'étudiant est en questionnement. Cela est encore plus vrai dans les programmes de sciences humaines où différents profils lui sont offerts. C'est dans cette mouvance que sous-tendait la Révolution tranquille que s'inscrivent les cours d'histoire au collégial : permettre à des jeunes adultes d'interroger leur réalité. Par sa position privilégiée, le collégial se situe donc à la croisée des chemins tant pour les jeunes que pour les enseignants qui se trouvent confrontés à des enjeux pédagogiques, disciplinaires et humains.

Même après toutes ces années et à la suite de nombreuses réformes au collégial, il demeure important de nous questionner à propos de nos pratiques. L'arrivée prochaine de cohortes issues du renouveau pédagogique au primaire et au secondaire est une de nos plus récentes préoccupations¹. À celle-ci s'ajoute celle, présente depuis la naissance du collégial, de notre appartenance professionnelle. Devons-nous être essentiellement des pédagogues ou des spécialistes de l'histoire ? Comment devons-nous conjurer ces deux préoccupations ? Dans la même lignée, cela nous amène à nous interroger sur le monde duquel nous relevons. Sommes-nous principalement dans la continuation du secondaire ou aux études supérieures dans la préparation à l'université ?

Sans discuter de la manière dont la réforme de l'histoire au collégial a été implantée, il n'en demeure pas moins qu'avec le recul, la majorité des professeurs conviennent qu'elle en a poussé beaucoup à s'interroger sur leur approche, et cela ne peut être que bénéfique. Seulement, dans la mesure où les heures de cours d'enseignement de l'histoire au collégial n'ont pas été augmentées, faire plus de place à la méthode entraîne un choix dans le contenu disciplinaire. Ainsi, en histoire, où il y a tant de matière à expliquer et à mettre en contexte, devrions-nous au contraire tabler sur les

acquis, et augmenter nos exigences sur le plan du contenu, pour permettre d'approfondir et de diversifier les connaissances ? L'enseignement de l'histoire en sciences humaines au collégial se démarquerait alors du secondaire, favorisant ainsi le passage à l'université. Malgré les nombreux défis que pose pour nous le renouveau pédagogique au secondaire, et au-delà des transformations que vivent les jeunes adultes dans notre société, le rôle d'enseignant de l'histoire au collégial ferait de nous des passeurs.

• • •

Devons-nous être essentiellement des pédagogues ou des spécialistes de l'histoire ?

• • •

L'augmentation du nombre d'heures en histoire au secondaire soulève une autre question. Les principaux cours offerts en histoire au collégial s'insèrent dans le programme de sciences humaines ou dans celui d'histoire et civilisation. En sciences humaines, les étudiants ont accès au cours obligatoire *d'Histoire de la civilisation occidentale* et notamment aux cours parfois optionnels *d'Histoire du temps présent* (principalement le XX^e siècle) et de *Fondements historiques du Québec contemporain*. Le nouveau programme du secondaire en histoire offre une initiation à l'histoire du monde en 1^e et 2^e secondaire, un cours sur l'histoire du Québec en 3^e et 4^e secondaire, et un cours d'univers social sur le monde contemporain en 5^e secondaire. Quel sera l'impact sur notre enseignement ? A priori, le secondaire constitue une initiation à une diversité de notions que le collégial doit reprendre et ancrer. Mais un des nouveaux enjeux est d'éviter de faire passer l'enseignement collégial de l'histoire par un prisme qui le transformerait en une simple rallonge de l'enseignement secondaire. L'étudiant collégial, dans cette perspective, n'est pas différent de l'élève du primaire et du secondaire. Dans notre enseignement, nous devons amener nos étudiants à aller plus loin, soit faire de l'histoire et avoir une perspective historique sur les événements et phénomènes d'hier et d'aujourd'hui. Comme le disait si bien le Rapport Parent : «Cette valeur humanisante de l'histoire, cette sagesse qu'on peut y puiser sont assez

généralement reconnues. Mais on n'a pas toujours vu aussi clairement l'incomparable instrument de formation intellectuelle qu'on peut trouver dans cette discipline. La connaissance du passé habite l'intelligence à saisir la notion de temps, de siècle, de génération, mais aussi la notion du temps historique, irréversible, continu, avec ses périodes et ses rythmes divers [...]»²

Bien sûr, toute adaptation de l'enseignement de l'histoire collégial serait dans l'obligation de prendre la teinte de la diversité du réseau collégial, tant dans son respect de la liberté académique des enseignants que des cultures institutionnelles locales. Mais le vrai défi de l'enseignement de l'histoire au collégial est de définir sa place à l'intérieur du parcours secondaire - collégial - universitaire. Comment articuler l'enseignement obligatoire de l'histoire au secondaire avec l'initiation aux études disciplinaires de niveau universitaire ? Comment faciliter le passage d'une formation citoyenne (au secondaire) à une formation savante (universitaire) ? Où auront lieu ces discussions sur ces enjeux ? Où seront prises ces décisions ? Au moment où les cohortes de la Réforme du secondaire se pressent devant nos portes, c'est le moment où jamais de faire des choix pour la nouvelle génération.

Emmanuelle Simony

Collège Dawson

J.-Louis Vallée

Centre d'études collégiales de Montmagny

En collaboration avec

Geneviève Desjardins, Cégep de l'Outaouais

Lorne Huston, Collège Édouard-Montpetit

Bernard Olivier, Collège Jean-de-Brebeuf

Martine Dumais, Cégep Limoilou

1. L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges du Québec (APHCQ) a organisé le 20 septembre dernier une journée d'études sur cet arrimage secondaire-collégial (www.aphcq.qc.ca).

2. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent)*, vol. 2, ch. XX, paragraphe 840, Québec, 1965.

Le Louvre à Québec : les arts et la vie

Dans le cadre des fêtes du 400^e anniversaire de Québec, le Musée national des Beaux-Arts du Québec nous a offert Le Louvre à Québec du 5 juin au 26 octobre. Ce titre évoque clairement la nature de cette exposition : des œuvres choisies du musée du Louvre présentées à Québec. Une description et des commentaires seront les objets de cet article.

Quatre thèmes principaux servent de fil conducteur à cette exposition. Il s'agit de *Aimer et mourir*, *Apprendre et œuvrer*, *Habiller et embellir* ainsi que *Célébrer et divertir*. En ce qui a trait aux lieux, une salle inclut les deux premiers thèmes, tandis que les autres ont leur propre salle. Le parcours se termine dans une galerie tactile.

«La vie et la mort ne font qu'un dans un cycle continu, comme nous le rappellent les œuvres réunies ici». C'est avec cette phrase que commence l'exposition des œuvres du thème *Aimer et mourir*. En passant par l'Égypte pharaonique, le Proche-Orient ancien, la Grèce antique et l'Europe du XIV^e au XIX^e siècle, on découvre des pièces représentant des couples dans les rites funéraires et d'autres dans leur amour mythique. C'est dans cette salle qu'on peut admirer le magnifique marbre de *Zéphyr et Psyché* et la terre cuite du *Centaure enlaçant une bacchante*.

On continue à longer les murs de la salle pour admirer les œuvres du thème *Apprendre et œuvrer* regroupant différents autoportraits et esquisses préparatoires des arts de la peinture et de la sculpture. On peut y voir les dessins préliminaires de la Statue équestre de Louis XV ainsi que ceux de la décoration de la chapelle de Versailles. Ce thème gravite autour de l'Europe du XVIII^e au XIX^e siècle.

Dans une autre salle, *Habiller et embellir* regroupe différentes œuvres d'arts décoratifs tels que des objets à usage domestique et des objets précieux. On y admire des colliers, bagues et bracelets, lampes, pichets et assiettes, sièges et tabourets, vases et céramiques. L'Antiquité égyptienne et romaine, le Proche-Orient ancien, l'Orient islamique, l'Empire ottoman et l'Europe sont mis en valeur. De l'Antiquité au XV^e siècle, certaines pièces valent le détour pour leur beauté dans la finition et la perfection. Je pense, par exemple, à l'*Offrande du cœur* qui est une magnifique tapisserie parisienne qui couvre le mur du fond ou, autre exemple, au sublime *Coffret de mariage : Histoire de Grisélidis* en marquerterie de bois et d'os.

Célébrer et se divertir est présenté de façon un peu plus hétéroclite. De l'Antiquité gréco-romaine, on passe à l'Europe du XVII^e

au XIX^e siècle. La musique, la danse, la fête, le théâtre et les jeux sont représentés sur des vases grecs, des marbres italiens et différents tableaux comme *Le Bouffon au luth*.

Après avoir contemplé toutes les œuvres de ces quatre thèmes, la visite se termine dans la galerie tactile où il est possible de toucher des moulages grandeurs réelles ou réductions de sculptures antiques. On peut tâter la belle Vénus de Milo et le Gladiateur Borghèse dans toute sa splendeur et sa nudité. Enfin, on y voit une reproduction de *La Joconde*, d'après l'examen du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) en 2004.



Zéphyr et Psyché, Henri-Joseph Ruxthiel, salon de 1814. Marbre, 162 x 141 x 60 cm.

Selon moi, la principale critique à faire sur cette exposition est que les œuvres présentées sont souvent un peu disparates. Des époques et des civilisations ont été mises ensemble sans trop qu'on sache pourquoi, sinon une certaine filiation thématique. Les thèmes sont tellement généraux qu'ils peuvent inclure n'importe quelle pièce qui a un lien quelconque, peu importe d'où elle vient et la date de production. Beaucoup d'emphase est mis sur l'Europe, mais on apprécie pouvoir contempler des ouvrages qu'on ne voit pas souvent comme celles du Proche-Orient, celles de l'Orient islamique ou celles de l'Empire ottoman.

La galerie tactile aurait pu être plus pertinente si on savait pourquoi on nous présente ces œuvres en particulier. Par ailleurs, il est attristant de pouvoir braver un interdit toujours présent dans n'importe quelle exposition. L'interdiction est tellement formelle partout qu'on se sent presque coupable de toucher cette Vénus même si c'est permis ! Il aurait été intéressant que soient incluses des indications sur les raisons de ne pas toucher les œuvres habituellement ou des preuves de dégradation d'objets marqués par l'usure de tâtonnements répétitifs. On peut aussi se demander le lien entre ces reproductions à toucher et le documentaire sur la numérisation de *La Joconde*...

Comme dernier commentaire, j'aimerais mentionner le manque de lien avec le 400^e anniversaire de Québec. En fait, aucune œuvre présentée n'a de lien véritable avec la fondation de Québec en 1608. Le dépliant promotionnel du Musée national des Beaux-Arts renvoie au quatrième thème pour le 400^e en disant que le contexte de la fondation de la ville se réfère aux traditions des civilisations gréco-romaines et de l'Europe du XVII^e et du XVIII^e siècle. Il aurait vraiment été intéressant de trouver ce lien de façon plus concrète, plus présente dans l'exposition, puisque le 400^e est la raison pour laquelle le Louvre a prêté ses œuvres au Musée national des Beaux-Arts du Québec.

Évidemment, voir ces œuvres au Musée national des Beaux-Arts du Québec demeure un privilège mais cela peut paraître peu comparé au fait de les voir dans leur écrin habituel, soit au musée du Louvre. Ceux qui sont déjà allés visiter le Louvre seront peut-être déçus, mais ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'y aller auront trouvé, sûrement plusieurs œuvres impressionnantes. De nombreuses pièces valent la peine d'être admirées, et malgré quelques bémols, l'exposition mérite d'être vue.

Pascale Pruneau
Cégep Beauce-Appalaches



Le détecteur de fautes, des exercices de correction pour tout le personnel enseignant

Activité réalisée à la suggestion du collège F.-X.-Garneau et grâce à son étroite collaboration, *Le détecteur de fautes* propose au personnel enseignant de toutes disciplines, aux tuteurs et tutrices des centres d'aide, aux personnes qui, à l'université, se préparent à l'enseignement... une activité de repérage de fautes dans le but de fournir aux élèves des moyens concrets et efficaces de s'améliorer. Un premier parcours porte sur le repérage des fautes ; un deuxième portera sur leur classification. Le premier présente les fautes séparément dans une seule catégorie à la fois, par exemple des fautes de grammaire ; le second parcours, des fautes de toutes les catégories dans un même texte. Au moment de la validation, le CCDMD planifiait la mise en ligne du premier parcours pour le mois d'août 2008.

Les textes, dans lesquels il faut repérer des fautes, ont été adaptés de documents authentiques du réseau collégial, c'est-à-dire de copies d'élèves de toutes disciplines : rapports de laboratoire ou de stage, études de cas, travaux longs, examens, comptes rendus... Trois collèges ont participé à la cueillette de ces textes variés : Ahuntsic, F.-X.-Garneau et Trois-Rivières.

Rappelons d'abord les objectifs du projet :

- Offrir aux enseignants de toutes disciplines des outils efficaces de correction du français écrit.
- Proposer des exercices variés de correction des fautes :
 - repérage ;
 - classification ;
 - renforcement des acquis en français écrit par des rétroactions appropriées.
- Faire connaître aux enseignants et aux élèves des moyens concrets et efficaces de s'améliorer.
- Offrir un soutien aux enseignants qui auraient eux-mêmes besoin de ressources.
- Rendre le matériel accessible à tous les enseignants du réseau collégial, au personnel non enseignant, aux tuteurs des centres d'aide et aux étudiants en sciences de l'Éducation afin que cette activité conviviale de repérage de fautes puisse être profitable au plus grand nombre.

Le premier parcours constitué de 40 exercices de repérage de fautes a été achevé en mai 2008 et soumis à la validation « qualitative » de deux groupes d'enseignants de toutes matières du collège Garneau. Cette première validation a permis de rectifier le tir en tenant compte des recommandations et des observations recueillies sur place.

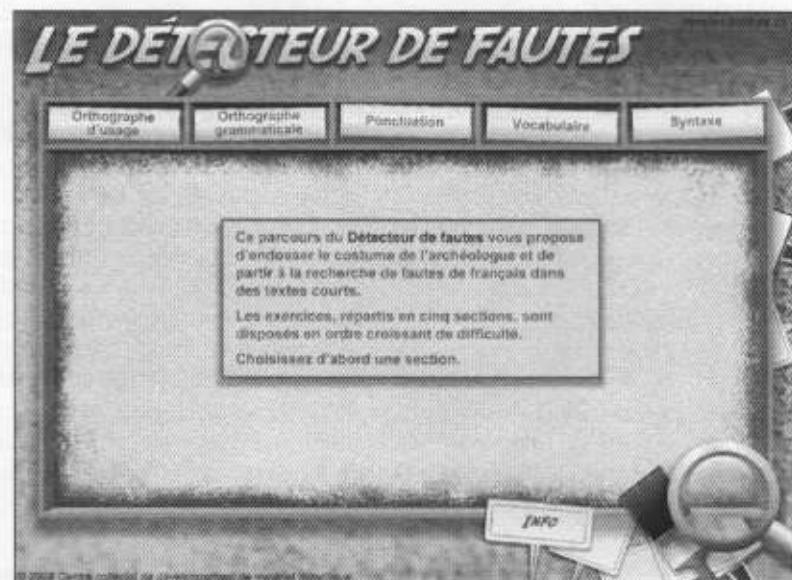
Le détecteur de fautes propose au personnel enseignant de toutes disciplines, aux tuteurs et tutrices des centres d'aide, aux personnes qui, à l'université, se préparent à l'enseignement... une activité de repérage de fautes dans le but de fournir aux élèves des moyens concrets et efficaces de s'améliorer. Un premier parcours porte sur le repérage des fautes ; un deuxième portera sur leur classification. Le premier présente les fautes séparément dans une seule catégorie à la fois, par exemple des fautes de grammaire ; le second parcours, des fautes de toutes les catégories dans un même texte. Au moment de la validation, le CCDMD planifiait la mise en ligne du premier parcours pour le mois d'août 2008.

Les textes, dans lesquels il faut repérer des fautes, ont été adaptés de documents authentiques du réseau collégial, c'est-à-dire de copies d'élèves de toutes disciplines : rapports de laboratoire ou de stage, études de cas, travaux longs, examens, comptes rendus... Trois collèges ont participé à la cueillette de ces textes variés : Ahuntsic, F.-X.-Garneau et Trois-Rivières.

Rappelons d'abord les objectifs du projet :

- Offrir aux enseignants de toutes disciplines des outils efficaces de correction du français écrit.
- Proposer des exercices variés de correction des fautes :
 - repérage ;
 - classification ;
 - renforcement des acquis en français écrit par des rétroactions appropriées.
- Faire connaître aux enseignants et aux élèves des moyens concrets et efficaces de s'améliorer.
- Offrir un soutien aux enseignants qui auraient eux-mêmes besoin de ressources.
- Rendre le matériel accessible à tous les enseignants du réseau collégial, au personnel non enseignant, aux tuteurs des centres d'aide et aux étudiants en sciences de l'Éducation afin que cette activité conviviale de repérage de fautes puisse être profitable au plus grand nombre.

Le premier parcours constitué de 40 exercices de repérage de fautes a été achevé en mai 2008 et soumis à la validation « qualitative » de deux groupes d'enseignants de toutes matières du collège Garneau. Cette première validation a permis de rectifier le tir en tenant compte des recommandations et des observations recueillies sur place.



Vint ensuite une validation plus « quantitative » grâce à un questionnaire NetSondage. Produit par le CCDMD, le logiciel NetSondage permet d'éditer un questionnaire et de le déposer dans Internet. Les groupes¹ qui ont participé à la validation devaient faire l'essai de six exercices du *Détecteur de fautes* (cinq exercices de premier niveau et un défi), puis répondre en ligne à un questionnaire de type échelle de Likert à cinq degrés.

La cinquantaine de répondants (enseignants, conseillers pédagogiques, adjoints aux directions des études) ont considéré de façon très positive (94 %) la répartition des fautes en cinq catégories : Orthographe d'usage, Orthographe grammaticale, Punctuation, Vocabulaire et Syntaxe. Ce qui confirme la répartition proposée par le collège Garneau à l'origine du projet.

1. Les auteurs tiennent à remercier Mme Chantale Perreault, directrice du CCDMD, qui a contribué à l'expérimentation du *Détecteur de fautes* en présentant trois ateliers de validation dans différents contextes.

2. Voir tableau des Éléments évalués en p. 23.



LE DÉTECTEUR DE FAUTES

O Orthographe d'usage
Exercice 4

Mon stage en comptabilité

À mon arrivée à la firme comptable, j'ai été vraiment bien accueillie par la directrice des ressources humaines, c'est à dire madame Ginette Guérard. Au cours de la visite du service des finances ce matin là, je n'ai eu aucune difficulté à enrég... nom des cinq personnes de l'équipe dont j'allais désorm...



L'utilisation de textes authentiques a été presque unanimement considérée comme une bonne (27 %), voire une très bonne idée (71 %). La plupart des exercices sont accompagnés de rappels qui résument, par exemple, une règle d'accord ou donnent plus d'explications sur le type de fautes à repérer.

Ces rappels ont dans l'ensemble été jugés utiles et clairs (92 %). Les commentaires de la validation ont fait ressortir qu'il fallait leur donner plus de relief. Une modification de la programmation a rapidement été apportée en ce sens : à présent, tant qu'on n'a pas cliqué dessus, le bouton de rappel scintille. Ce scintillement s'estompe quand le rappel a été consulté au moins une fois.

Un autre bouton (la loupe) permet à l'utilisateur de se faire une idée de l'endroit approximatif où se trouvent les fautes à repérer.

G Orthographe grammaticale
Exercice 1

Le « caring »

RAPPEL

- Pour trouver le sujet, l'élève peut utiliser C'est [...] qui + verbe ou Ce sont [...] qui + verbe.
Par exemple, on peut identifier de cette façon le sujet dans la phrase suivante :

Le revêtement des routes laisse à désirer.

C'est le revêtement [...] qui laisse à désirer.

- Pour vérifier le nombre et la personne du donneur d'accord, on remplace le groupe sujet par un pronom : Il laisse à désirer.

tautour a mor ou mca pouvera uro pouverre en hospital pas péneter. Les étudiants de mon équipe partagent ma

LE DÉTECTEUR DE FAUTES

O Orthographe d'usage
Exercice 2

Le mandat des magasiniers

- Deux employés travaillent au magasin. Leurs tâches consistent à choisir et à acheter les chemises, les chandails, les pantalons, les bottes et les manteaux, voir tous les vêtements de travail nécessaires
- aux hommes et aux femmes qui font partie de l'équipe d'entretien de l'entreprise. Cette équipe est composée de vingt-quatre personnes
- sensées nettoyer, réparer et remplacer les pièces de la machinerie.
- La nomination de monsieur Gaudet en temps que responsable de ces deux services a fait l'unanimité au sein de la compagnie et parmi ses
- paires. Il a choisi à dessein de prendre le plus souvent possible ses
- poses avec ses collègues : en soi, le contact avec les employés s'avère essentiel pour mieux sentir le pouls de leur réalité.
- Par acquis de conscience, M. Gaudet s'est également inscrit à
- un cours en relations humaines pour mieux desservir à la fois son employeur et ses employés.

CE TEXTE CONTIENT

- 12 fautes d'orthographe d'usage :
 - homophones
 - lexicaux
 - accents

RAPPEL >>>

VOTRE MANDAT

Trouvez au moins 10 des 12 fautes.

Nombre de fautes encore à trouver :
10

MENU

Dans les classes et ailleurs



Cette aide par des **marques dans la marge** a un peu moins été prisée (87%). Un certain nombre de personnes ont émis le commentaire qu'elles préféraient chercher par elles-mêmes toutes les fautes en s'imposant de ne recourir à aucun indice.

En cours de projet, chacune des fautes a été documentée de manière à fournir à l'utilisateur du *Détecteur de fautes* une explication simple de chaque cas. De plus, le projet avait prévu de documenter aussi les «fausses alertes». Par exemple, les mots écrits ou accordés correctement, susceptibles d'être erronément considérés comme fautifs, sont aussi accompagnés de commentaires explicatifs. Les commentaires présentés dans des infobulles, ce qu'en conception pédagogique interactive, on appelle *rétroactions*, ont été jugés utiles et clairs (24%) et même très utiles et très clairs (71%).

Difficiles à évaluer sinon par l'écart entre un exercice de premier niveau et un défi de la même catégorie, la progression exprimée par le **retour de quelques fautes** de l'exercice précédent dans l'exercice suivant (l'effet «boule de neige») et l'**étalonnage des niveaux de difficulté** ont reçu une appréciation positive (94% dans le dernier cas et 100% dans le deuxième).

Le **mandat**, c'est-à-dire la tâche exigée des utilisateurs, demande de trouver une fraction significative du total des fautes, mais pas toutes. Rien n'empêche cependant l'utilisateur de s'imposer le défi de repérer jusqu'à la douzième faute quand on ne lui en demande que 10... Les personnes qui ont participé à la validation ont trouvé plutôt adéquate cette façon de présenter la tâche (90%).

Chacune des sections comporte un bouton *Autres activités* qui permet de chercher pour soi-même ou de recommander à des élèves des ressources complémentaires en matière d'amélioration de la langue.

Dans l'ensemble, ce bouton a été jugé utile (15%) ou très utile (73%).

Par ailleurs, des notes très positives ont été attribuées à l'environnement graphique (94%) et à la convivialité de l'activité (96%). Les personnes qui ont collaboré à la validation ont majoritairement acquiescé au principe que cette activité permettait l'atteinte de deux objectifs: améliorer sa **connaissance** de la langue (94%) et améliorer sa **correction** de la langue (94%). Elles ont considéré qu'elle constituait une approche valable pour aider les élèves à s'améliorer (94%) et une contribution significative à la valorisation de la langue (99%). Un peu moins de

LE DÉTECTEUR DE FAUTES



Orthographe d'usage

Exercice 2

Le mandat des magasiniers

Deux employés travaillent au magasin. Leurs tâches consistent à choisir et à acheter les chemises, les chandails, les pantalons, les bottes et les manteaux, voir tous les vêtements de travail nécessaires

paires

Pas de e au sens de « personnes qui exercent la même fonction ». À distinguer de paires qui désigne ce qui va par couple.

part de l'équipe d'entretien de osée de vingt-quatre personnes icier les pièces de la machinerie. en temps que responsable de ces

Oeux services à fait l'unanimité au sein de la compagnie et parmi ses

paires. Il a choisi

Orthographe
d'usage

Orthographe
grammaticale

ple ses

Titre de l'exercice

- 1 Lettre à madame Tremblay
- 2 Le mandat des magasiniers
- 3 Logistique du transport
- 4 Mon stage en comptabilité
- 5 Mon stage en administration

DÉFIS

- 6 Mon stage en diététique
- 7 L'apparence physique

VOTRE MANDAT
Trouvez au moins 10 des 12 fautes.

Nombre de fautes encore à trouver : 10

MENU

AUTRES ACTIVITÉS EN ORTHOGRAPE GRAMMATIQUE
Le site du CCDMD offre aux élèves plusieurs activités portant sur l'orthographe grammaticale:

Un test diagnostique

Divers jeux pédagogiques:

Conjugaisons avec contexte

Conjugaisons sans contexte

Graphies des finales en è

Graphies des finales en i et u

Participes passés

Pluriels particuliers

Deux parcours guidés:

Les accords

Accords-désaccords

On trouve également d'autres ressources en consultant sous la loupe les mots clés orthographe grammaticale, conjugaison, accord, homophones, tout, même, leur, tel...

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	+ (4)	++ (5)	Opinions positives (4 et 5)
Répartition des fautes en cinq catégories (O, G, P, V, S)	29%	65%	94%
Utilisation de textes authentiques	27%	71%	98%
Présence et clarté des rappels	40%	52%	92%
Aide par des marques dans la marge (la loupe)	20%	67%	87%
Utilité et clarté des rétroactions (sur les fautes et les fausses alertes)	24%	71%	95%
Retour de quelques fautes de l'exercice précédent dans l'exercice qui suit	31%	63%	94%
Niveaux de difficulté (exercices progressifs suivis de défis)	21%	79%	100%
Mandat (ex. trouvez au moins 10 des 12 fautes)	27%	63%	90%
Utilité du bouton autres activités	15%	73%	88%
Environnement graphique	43%	51%	94%
Convivialité de l'activité	27%	69%	96%
Amélioration de sa connaissance de la langue	27%	67%	94%
Amélioration de sa correction de la langue	33%	61%	94%
Facilité d'application des codes O, G, P, S, V dans sa correction	35%	53%	88%
Approche pour aider les élèves à s'améliorer	27%	67%	94%
Contribution à la valorisation de la langue	24%	73%	99%

personnes (88 %) ont affirmé que les **codes O, G, P, S, V** leur semblaient faciles à intégrer à leur correction.

Enfin, des suggestions ont été recueillies, sur place au moment des divers ateliers ou dans une boîte de commentaires en ligne. Ces commentaires sont à l'origine de modifications non négligeables à apporter au produit. Voici la liste des principaux accommodements effectués à la suite de ces recommandations :

• l'ajout de fonctionnalités d'impression

À la suggestion des premiers utilisateurs, un bouton *Imprimer* a été ajouté à l'écran *Menu* de chacune des catégories. Il devient ainsi possible de garder la trace de son travail en visualisant quels exercices sont faits et quels résultats ont été obtenus.

• le déplacement du bouton *Aide*

Sur la recommandation de plusieurs qui n'y avaient pas eu recours, le bouton *Aide* a été déplacé. Rapproché du texte à corriger, ce bouton paraît maintenant plus évident.

• la mise en relief des bonnes réponses dans les rétroactions

Une mise en relief par des couleurs plus contrastées devrait permettre de mieux distinguer ce qui constitue la bonne réponse au-dessus de commentaires qui surgissent du texte dans les nombreuses infobulles.

• la notion d'exercice à reprendre

Certains expérimentateurs ont jugé « démotivante » la mention *Échec* qui apparaissait lorsqu'on signale erronément un trop grand nombre de fautes qui n'en sont pas. Cette mention a été atténuée et remplacée par l'expression « Exercice à reprendre » avec l'explication suivante : « Vous avez signalé comme fautifs plusieurs segments qui ne contenaient pas de

fautes. Cet exercice ne sera pas considéré comme entièrement réussi. »

• un compte rendu plus nuancé des résultats

Pour rendre plus clairs les résultats obtenus à chaque exercice de correction, des symboles différents expriment trois types de score possibles : exercice complètement réussi, exercice plus ou moins réussi, exercice à reprendre.

EN GUISE DE CONCLUSION

Tel qu'il vient d'être mis en ligne en août 2008, le *Détecteur de fautes* comporte un premier parcours de repérage. Un second parcours de classement des fautes est en cours de programmation et devrait paraître au début de 2009.

En attendant que l'ensemble soit complet, nous souhaitons que le plus grand nombre d'utilisateurs fassent l'essai du *Détecteur de fautes*. À l'heure où la maîtrise de la langue chez nos élèves devient un enjeu de plus en plus reconnu comme collectif, nous souhaitons que commence à se réaliser ce que la validation laisse entrevoir, c'est-à-dire que cette activité, d'un concept tout à fait nouveau, contribue à l'amélioration et à la valorisation de la langue en mobilisant tous les intervenants du monde l'éducation.

Hélène Ledoux

Collège François-Xavier-Garneau

Jean-Pierre Dufresne

Centre collégial de développement de matériel didactique



La simulation comme outil pédagogique : l'exemple de la Révolution française

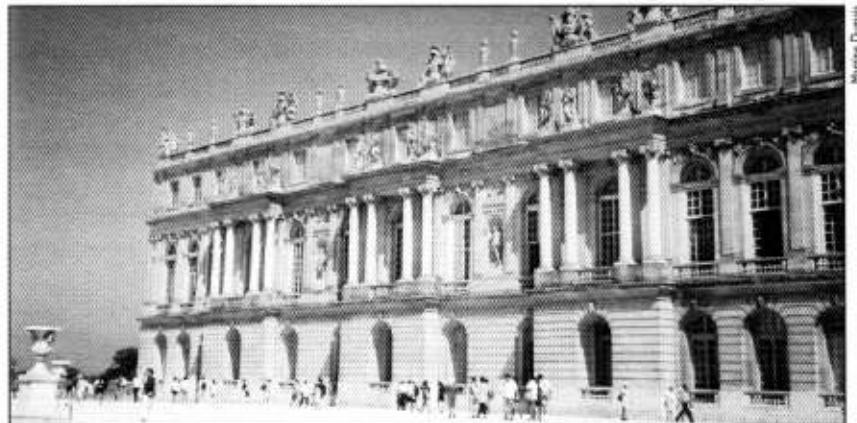
NDLR. Cet article reprend les grandes lignes d'une communication faite à l'AQPC 2008 à Victoriaville.

Comment faire comprendre à des collégiens l'importance d'une implication citoyenne dans notre société actuelle ? Parce qu'elle permet de constater le long et sinueux chemin parcouru par les civilisations, l'Histoire est la science toute désignée pour illustrer à nos jeunes citoyens l'ampleur des luttes ayant permis l'avènement d'une société de droit en Occident, mais aussi le caractère précieux des droits, libertés et devoirs liés à cette société.

Traditionnellement, l'Histoire s'enseigne par le biais d'exposés magistraux et de lectures. Bien qu'à première vue porteuses d'apprentissages, ces méthodes comportent leurs limites pour ce qui est de l'implication des étudiants, souvent confinés à un rôle de spectateur passif qui retient la matière pour l'examen. Ainsi, il arrive que les étudiants accordent trop d'attention aux menus détails du discours du professeur, ce qui les empêche de bien comprendre l'essentiel de la matière ou de pouvoir la synthétiser. Par ailleurs, l'utilisation des manuels et cahiers d'exercices est elle aussi omniprésente et comporte autant de limites. Alors que les étudiants peu intéressés peinent à réaliser les activités qu'on y retrouve, d'autres s'y affèrent par obligation. Même les élèves plus performants ou intéressés retiendront bien peu de ces travaux, surtout une fois l'examen terminé (Inchauspé, 1997).

Pour surmonter ces difficultés, nous avons développé une activité de simulation à partir d'un objectif d'apprentissage du cours *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale* : « identifier et expliquer les facteurs de rupture durant l'évolution de la civilisation occidentale » (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007). Puisqu'elle met l'étudiant en action, la *Simulation de la Révolution française* contribue à dépasser l'acquisition de connaissances, un des stades élémentaires de la taxonomie de Bloom (1975), et à atteindre les niveaux plus élevés visant la compréhension, l'application, l'analyse et la synthèse.

La simulation proposée permet aux étudiants de situer dans son contexte historique la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et de prendre conscience des étapes qui ont conduit à l'abolition de l'Ancien régime monarchique. Cette stratégie permet de considérer les conséquences de la Révolution française parmi les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale (compétence visée par le cours) et surtout, de « situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation » (un des trois buts généraux du programme de Sciences humaines). Grâce à la simulation, les étudiants peuvent comprendre dans une perspective historique l'apparition des droits humains, mais aussi les devoirs de chaque homme ou femme et la nécessaire implication citoyenne pour « faire changer les choses ». C'est à ces égards que la *Simulation de la Révolution française* constitue une activité pédagogique enrichissante pour les étudiants et leur entourage, les professeurs et la communauté collégiale.



Le Château de Versailles, témoin de la Révolution française.

NATURE DE L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

La simulation vise d'abord à mettre en contexte la France de 1789. À l'aide d'images, de textes d'époque et d'accessoires, l'activité entraîne les étudiants dans la succession d'événements allant de la convocation des États généraux (janvier 1789) jusqu'à l'abolition des priviléges et la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (août 1789). De cette façon, les étudiants sont plongés au cœur des événements, pouvant ainsi expérimenter concrètement des notions qui demeurent abstraites lorsqu'elles sont présentées dans un cadre théorique.

Les étudiants doivent d'abord réaliser une recherche documentaire portant sur un personnage de l'époque et sur le contexte de la Révolution française. Cette recherche documentaire permet aux étudiants de développer une des habiletés méthodologiques du programme de Sciences humaines au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : effectuer une recherche simple en bibliothèque. Cette habileté méthodologique doit notamment être développée dans le cadre du cours *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale*.

Ensuite, les étudiants sont conviés à la simulation de la Révolution française proprement dite. Les étudiants sont invités à incarner le personnage qui leur est attribué en se fabriquant une cocarde de la couleur de leur ordre ou en portant un accessoire distinctif (croix au cou pour les membres du clergé, chapeau ou épée pour la noblesse). Des extraits de textes d'époque sont distribués à certains participants qui devront intervenir au signal des professeurs. Afin de recréer l'influence de la foule en colère sur le cours de l'histoire, nous avons fusionné nos groupes (une centaine d'étudiants) dans un auditorium. Ainsi, avant même le début de la simulation, le roi Louis XVI et Marie-Antoinette, personnifiés par des étudiants, sont invectivés, démontrant que les participants prennent leur rôle au sérieux.

APERÇU DU DÉROULEMENT DE LA SIMULATION (durée totale d'environ deux heures)

Étapes	Durée	Description
1	5 min	Organisation de la salle par ordre: Les membres des ordres privilégiés sont assis au devant de la salle, près du roi, alors que les membres du tiers état sont laissés à l'arrière. Les étudiants constatent ainsi le mépris et le peu de considération à l'égard des représentants du tiers état.
2	5 min	Ouverture des États généraux: Après la lecture de la convocation des États généraux par le roi Louis XVI, le Ministre des finances Jacques Necker explique la situation financière alarmante du royaume.
3	20 min	Élaboration des doléances: En sous-groupes, les étudiants complètent à l'aide de textes le tableau des doléances sur lequel ils inscrivent la position concertée de leur groupe pour différents thèmes (impôts et douanes, priviléges, religion, constitution, presse).
4	10 min	Mise en commun, par ordre, des doléances. Nomination d'un porte-parole pour chacun des ordres.
5	15 min	Présentation des doléances par les porte-paroles des ordres: Après chaque intervention des représentants, les professeurs incitent les participants à réagir en applaudissant ou en huant, selon les positions de leur ordre.
6	5 min	Vote par ordre ou par tête? Après avoir lu les doléances, la confrontation entre les ordres privilégiés et le tiers état prend forme autour du processus de votation. Louis XVI tranche le débat en décidant de voter selon la tradition: par ordre. L'agitation du tiers état entraîne la fermeture des États généraux.
	5 min	L'insatisfaction du tiers état mène à la proclamation de l'Assemblée constituante. Les autres députés du clergé et de la noblesse sont invités à se joindre à l'Assemblée. Ils choisissent de s'associer aux députés du tiers état ou de boycotter l'Assemblée constituante au nom de la tradition.
7	5 min	Ouverture de l'Assemblée constituante. Les participants sont invités à se lever pour prêter le «Serment du jeu de Paume» lu par Mirabeau.
8	15 min	Révolte populaire: Les professeurs expliquent l'éclatement de la révolte populaire dans tout le royaume de France. Afin d'illustrer les événements, nous présentons un extrait du film <i>La Révolution française: Les années Lumières</i> de Robert Enrico (1989).
9	5 min	Abolition des priviléges: Afin de calmer la révolte populaire, un député propose l'abolition des priviléges. Les participants votent sur la question et décident d'officialiser cette décision dans un document écrit.
10	20 min	Élaboration de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen: En équipe, les participants doivent remplir les trous de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et choisir cinq articles.
11	10 min	Afin de bien illustrer le processus de démocratisation qui s'est effectué, mais aussi de faire prendre conscience aux participants de l'importance de ces droits «nouvellement» établis, nous demandons à l'Assemblée de choisir les cinq articles les plus importants de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
12	3 min	Olympe de Gouges prend la parole pour revendiquer les droits de la Femme – citoyenne. Elle est rabrouée et contrainte de se taire... la démocratie n'est encore que partielle, laissant ouverte la lutte pour les droits des femmes et autres groupes exclus.
13	5 min	Conclusion et fin de la simulation.

ANALYSE PÉDAGOGIQUE DE LA SIMULATION

La mise en commun des groupes ainsi que les interactions fréquentes et nécessaires entre les étudiants s'inscrivent dans un mode d'apprentissage socioconstructiviste. Durant la simulation, les étudiants sont amenés à se déplacer, à chahuter, à faire du bruit. Certains se font critiquer ou s'isolent en sous-groupes pour tenter de trouver des compromis. Il y a donc une multitude d'interactions sociales qui sont, selon Vygotski (1998), autant de moyens de se développer intellectuellement. En raison de la variété des tâches accomplies, la simulation favorise le développement intégral de

l'étudiant dans les quatre dimensions synthétisées par Viau (2007): physique, sociale, intellectuelle et émotionnelle. De plus, les références au contexte contribuent à assimiler les informations dans la mémoire à long terme. Le fait de vivre des expériences variées en groupe, déclenche un flux émotionnel, très favorable à l'apprentissage, tel que l'ont démontré des expériences en neuroscience pour décrire le processus biochimique de l'apprentissage (Legendre, 2005). Il ne faut pas négliger non plus que le



tant d'être dans l'action et en interaction contribue à l'implication cognitive des garçons, dont certaines difficultés sont fréquemment relevées (Boisvert, 2006).

La simulation de la Révolution française s'inscrit pleinement dans l'approche par compétence. Implantée dans le réseau collégial québécois depuis le début des années 1990, l'approche par compétences a connu son lot de détracteurs (Hirtt, 2000, Éthier et Boutin, 2005 et Crahay, 2006). Pourtant des recherches récentes confirmant les retombées positives de cette approche et tendent à la faire adopter enfin par les professeurs du réseau collégial (Tardif, 1997 et 2006 et Leroux 2007). La simulation, en raison des interactions sociales, de la complexité des tâches exigées et aussi des références au contexte de l'époque, constitue une situation authentique d'apprentissage, telle que définie par Tardif (1997). Réalisée en situation d'interactions autour d'un thème important de l'histoire, la simulation favorise le développement de savoir-agir complexes, et par extension, la compétence du cours *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale*: Reconnaître dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale. D'ailleurs, les professeurs impliqués se sont entendus pour définir un seuil minimal d'apprentissage qui est vérifié lors d'évaluations subséquentes. Toutefois, selon l'engagement cognitif des étudiants, certains poussant leurs démarches à des degrés avancés, on se rend compte qu'il n'y a pas de plafond ou de limites supérieures à l'apprentissage.

CONCLUSION

La simulation est un type d'activités pédagogiques appliquées dans de nombreuses disciplines avec des résultats positifs. Elle est notamment utilisée dans des programmes collégiaux préparant à la vie professionnelle tels que techniques de comptabilité et de gestion, techniques policières, techniques de soins infirmiers, et d'autres dont l'existence ne nous ait pas connue. Au Québec, les initiatives *Parlement jeunesse*, *Parlement étudiant* et *Forum étudiant*, associées à la mission éducative de l'Assemblée nationale, ont déjà démontré les retombées de la simulation comme outil pédagogique et d'engagement citoyen. Il en va de même pour les différents projets de simulation des travaux des Nations Unies, qu'ils soient réalisés dans les institutions d'enseignement ou au siège des Nations Unies à New York.

Après trois années d'expérience, il nous paraît clair que cette méthode d'enseignement est applicable en Sciences humaines et particulièrement bénéfique pour la discipline historique. Ce type d'activités unit la rigueur de l'enseignement supérieur au plaisir de collaborer pour les professeurs, et aux joies de l'apprentissage dans un contexte ludique pour les étudiants. Le fait de participer à une activité en interaction sociale multiplie les possibilités de faire des apprentissages d'ordre intellectuel, mais aussi d'autres ordres, pouvant mener à une éventuelle implication citoyenne.

Pour les étudiants, la simulation de la Révolution française prend la forme d'un événement hors du commun durant de la session. Leurs commentaires recueillis au fil des simulations confirment qu'ils apprécient cette formule qui « change la dynamique du cours ».

Pour les professeurs impliqués, il semble que la compréhension du phénomène de la Révolution française et de ses conséquences soit bonifiée par cette reconstitution de l'histoire. Par surcroit, la simulation de la Révolution française permet d'inculquer des valeurs citoyennes autant que certaines notions incontournables de l'histoire de la civilisation occidentale. Par

exemple, l'implication politique et démocratique nécessaire pour changer la société mais aussi la complexité et l'ampleur d'un processus de transformation sociopolitique sont vécus au travers de la simulation. Par cette approche participative, nous sentons faire prendre conscience de façon efficace la portée de l'implication citoyenne et la richesse des droits humains en tant qu'héritage fondamental de la civilisation occidentale.

Martin Baron, Miguel Charlebois
et Isabelle Lauzon

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



Bibliographie

- BOISVERT, Jacques (2006-07). *Differences entre motivation chez filles et garçons*. Cégep de Saint-Jean sur Richelieu, Projet PAREA, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- BLOOM, Benjamin (1975-77). *Taxonomie des objectifs pédagogiques*. Montréal, Presses de l'Université du Québec. Volumes 1 à 5.
- CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (2007). *Sciences humaines. Programme d'étude*. Rouyn-Noranda.
- CRAHAY, Marcel. (2006). « Dangers, incertitudes et incomplétries de la logique de la compétence » dans *Revue française de pédagogie*, 154, 97-110.
- CRAHAY, Marcel. (2006). « Quelle pédagogie pour les élèves en difficultés scolaires ? » dans CHAPELLE, G. et MEURET, D. (dir.) *Améliorer l'école*. Paris, Presses Universitaires de France. pp. 243-254
- ÉTHIER, Marc-André et BOUTIN, Gérald. « Faut-il poursuivre la réforme scolaire ? » dans *Relations*, septembre 2005 (703), pp. 30-31.
- HIRT, Nico (2000, 2005). *Les nouveaux maîtres de l'école. L'enseignement européen sous la coupe des marchés*. Bruxelles-Paris : EPO/VO Éditeur. 160 p.
- INCHAUSPÉ, Paul (1997). *Réaffirmer l'école : Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*, Québec, Ministère de l'Éducation, 151 p.
- LEGENDRE, Rénald (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1554 p.
- LEROUX, Julie Lyne. (2007). *L'évaluation des compétences, un défi aussi au collégial*. Dans BELAIR, L. M., Laveault, D. et Lebel, C. (dir.) *Les compétences professionnelles en enseignement et leur évaluation*. Ottawa, PUQ. pp. 209-223.
- TARDIF, Jacques (2006). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*, Montréal, Chenelière-Éducation, 363 p.
- TARDIF, Jacques (1997). *Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive*, Montréal, Éditions Logiques, 474 p.
- VIAU, Rolland (2007). *La motivation en contexte scolaire*, Bruxelles, DeBoeck Université, 221 p.
- WYGOTSKI, Lev (1998). *Théorie des émotions : Études historico-psychologique*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 415 p.



L'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC) en histoire au collégial

(Notes sur une communication présentée au Sixième congrès biennal sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire de l'Association des études canadiennes, à Québec, le 25 octobre 2008.)

L'Association des études canadiennes (AEC) a tenu son sixième congrès biennal sur l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire à Québec du 24 au 26 octobre 2008. C'est dans ce contexte qu'on m'a demandé de participer à une table ronde sur l'utilisation des TIC en histoire. Jean-Pierre Desbiens du cégep F.-X Garneau a animé la séance. Steve Quirion a parlé de la situation au secondaire alors que Luc Guay a représenté le milieu universitaire. Pour ma part, j'ai tenté surtout de donner un aperçu de ce qui se fait en milieu collégial. Je présente ici les principaux liens dont j'ai parlés lors de cette table ronde.

LES TIC ET L'HISTOIRE

J'ai présenté une typologie sommaire avec un exemple de chaque cas d'espèce.

1. Les maisons d'édition ont développé des «compagnons web» pour les manuels. C'est un lieu d'expérimentation dynamique. Par exemple, Odilon de l'éditeur Beauchemin, un outil développé par Gilles Laporte, professeur d'histoire au cégep du Vieux-Montréal.
2. Les logiciels ou applications informatiques spécifiques à l'histoire. Par exemple, Chronos au CCDMD.
3. Plusieurs professeurs ont développé leurs propres sites web pour accompagner leur enseignement. Voir par exemple celui de Louise Forget du collège Ahuntsic.
4. Beaucoup d'institutions (musées, OSBL, lobbies) ont développé des sites web pour le milieu éducatif. La plupart vise une clientèle plus jeune (primaire, secondaire) mais certaines institutions ont développé des sites web qui sont particulièrement aptes pour le milieu collégial. Ils sont de deux types :
 - 4.1 De type portfolio : Sur ce type de site, on fait des recherches et on réserve les résultats de sa recherche dans un «portfolio». Dans un deuxième temps, on peut travailler sur ces résultats de recherche. Je signale l'exemple du *Bilan du siècle : Histoire du Québec au XX^e siècle*.
 - 4.2 Il existe d'autres sites institutionnels dédiés à l'enseignement de l'histoire de niveau collégial, par exemple un excellent site du CCDMD sur l'utilisation des cartes historiques en histoire.

LES TIC ET L'ENSEIGNEMENT

Il y a d'autres applications des TIC qui sont liées à l'enseignement et l'apprentissage au collégial de manière générale. Les professeurs d'histoire comme les professeurs des autres disciplines y ont recours de plus en plus.

5. Interface de communication professeur / élève : Le DECCCLIC constitue une interface particulièrement riche par laquelle les professeurs et les élèves peuvent communiquer : les professeurs peuvent déposer les consignes des travaux ; les élèves peuvent remettre une copie informatisée de leurs travaux. On y retrouve

également la possibilité d'envoyer des messages, de faire des quiz, de participer à des forums de discussion.

6. Les quiz informatisés : Francine Gélinas du cégep de Montmorency a développé toute une expertise à ce chapitre. Voir également son site web.
7. Enfin, il existe également divers organismes du réseau qui soutiennent les professeurs qui veulent intégrer les applications pédagogiques pour ordinateur (APO) dans leur enseignement, notamment
 - 7.1 Profweb
 - 7.2 Vitrine technologie éducation
 - 7.3 APOP (Association pour les Applications Pédagogiques de l'Ordinateur pour le Post-secondaire)
 - 7.4 Les conseillers pédagogiques qui soutiennent les professeurs qui prennent des initiatives dans ce domaine sont regroupés dans une communauté virtuelle qui s'appelle les REPTIC. C'est Nicole Perrault qui anime ce groupe.

Lorne Huston

Collège Édouard-Montpetit

POUR INFORMATION

cf. <http://www.ed4web.collegeem.qc.ca/prof/lhuston/AEC2008/>

L'histoire du Québec sous différents thèmes

Hommages aux 400 ans de Québec

Numéro 95
Une histoire au féminin

Pour vous abonner :

Tél. : (418) 656-5040
Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Visitez notre site Internet :
www.capauxdiamants.org



L'analyse du discours d'un collaborateur

Jonathan Littell, Le sec et l'humide. Une brève incursion en territoire fasciste. Coll. « L'Arbalète », Paris, Éditions Gallimard, 2008, 143 p.

Dans nos cours d'histoire contemporaine ou du temps présent, nous évoquons généralement le phénomène de la collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale à travers la collaboration en France, représentée par le maréchal Philippe Pétain et Pierre Laval. Si le temps ou l'intérêt des élèves le permettent, nous faisons également cas des Oustachis croates et des volontaires SS ukrainiens.

Dans son dernier ouvrage, *Le sec et l'humide*, consacré au fascisme comme son célèbre roman *Les Bienveillantes*, Jonathan Littell nous rappelle que d'autres pays européens ont collaboré avec l'occupant nazi. Tel fut le cas de la Belgique dont le collaborateur le plus connu fut le wallon Léon Degrelle. Celui-ci est au cœur d'un ouvrage relativement court — très court en comparaison des neufs cents et quelques pages du livre *Les Bienveillantes* — dans lequel Littell évoque en premier lieu les principaux jalons de la vie militaire et politique de Degrelle, l'un des plus fidèles collaborateurs d'Hitler. Rappelons brièvement le parcours de cet homme.

Chef d'un « mouvement populaire d'origine catholique » (le Front populaire Rex qu'il fonde en 1934-1935¹), Degrelle fait élire 21 députés au Parlement fédéral de Bruxelles en 1936, année où il a aussi rencontré Hitler. Perçu comme trop germanophile, il perd rapidement son prestige. En mai 1940, lors du déclenchement de l'offensive allemande contre les Alliés occidentaux, il est arrêté puis emprisonné dans diverses prisons françaises. Libéré après l'armistice, il réorganise le rexisme selon un modèle « ouvertement fasciste, avec chemises noires, marches aux flambeaux et embriagagement de la jeunesse » (p. 14) mais sans grand succès. Puis il s'engage dans la Légion Wallonne, un légion de volontaires wallons antibolchévique au sein de la Wehrmacht, et part au combat sur le front russe. La photo couverture du



par avion. Après la guerre, la Belgique le condamnera à mort par contumace. Mais Degrelle, entouré d'une cour de fidèles» (p. 17), vivra dans cet exil doré jusqu'à sa mort survenue en 1994, à l'âge de 88 ans.

Dans son livre, Littell s'attarde toutefois surtout à analyser le discours, la prose et le vocabulaire, de Degrelle. Son analyse de la pensée, et par le fait même aussi des agissements de ce triste personnage, repose en particulier sur son ouvrage *La campagne de Russie, 1941-1945*, publié une première fois en 1949 et réédité en 1987. Cet ouvrage ronflant, dans lequel Degrelle pose constamment en héros, s'avère, selon Littell, «une opération de justification et d'édition de légende» (p. 17) qu'il décrypte en s'inspirant de l'analyse psychanalytique du fascisme à laquelle s'est livré l'écrivain allemand Klaus Theweleit dans son livre *Männerphantasien*, paru en

1977². «Pour survivre», écrit Theweleit, le fasciste «extériorise ce qui le menace de l'intérieur, et tous les dangers prennent alors pour lui deux formes, intimement liées entre elles: celle du féminin et celle du liquide [...] que le fasciste, afin de maintenir son Moi, tue, de préférence en l'écrasant à coups de crosse et la transformant en bouillie sanglante» (p. 26-27). Littell a voulu ici vérifier les thèses de Theweleit par une analyse de cas, le cas Léon Degrelle, un francophone de la génération qui n'a pas connu la Première Guerre mondiale. Psychanalytique, l'approche est aussi thématique, l'auteur développant dans différents chapitres les principaux thèmes qui lui semblent présents dans le discours de Degrelle et dans lesquels il perçoit le contraste des perceptions, les oppositions qu'établit Degrelle entre le sec, le dur, le solide, le nazi en somme, et l'humide, le mou, le faible, le bolchevique donc. Ces oppositions font l'objet chez Littell d'interprétations d'ordre psychanalytique. Ici, nous dégagerons plutôt quelques exemples des antinomies présentes dans le

1. Josiane Coekelberghs-Cuypers, «Léon Degrelle, 1906-1994», Encyclopaedia Universalis, 2004.

2. Theweleit, Klaus, *Männerphantasien*, t. 1 : Frauen, Flüter, Körper, Geschichte (Stroemfeld, Roter Stern, 1977). Cet écrivain signe d'ailleurs la postface du livre de Littell.

discours, antinomies qui peuvent, pensons-nous, davantage intéresser les historiens.

Ainsi, en est-il du terrible problème de la boue qui aura raison des troupes fascistes. Degrelle décrit de cette manière les «bolchévistes» aux prises avec le problème : «Des russes se glissaient parmi nous [...], monstres palustres dégoûtants de vase, hirsutes, les pommettes plates et rouges, riant dans leurs dents jaunes.» (cité par L., p. 51) alors qu'il écrit des troupes fascistes : «nos soldats étaient enfouis comme des pieux dans leurs barbotières. Ils étaient désormais insensibles à tout» (cité par L., p. 52).

Même les cadavres font l'objet d'une comparaison favorable aux fascistes. Ainsi, Degrelle écrit à propos des cadavres de l'ennemi : «Sur les pistes, les cadavres des Rouges pourrissaient, nombreux. [...] Des monceaux de Mongols et de Tatars gisaient, en pleine putréfaction, dégageant, par tous les orifices des milliers de larves jaunâtres». «Des rongeurs puants rampaient, se faufilaient dans le ventre des soldats morts. Les corps noircis s'agitaient parfois, comme s'ils vivaient encore» (cité par L., p. 57). En

◆ ◆ ◆

Ces quelques exemples illustrent bien le parti pris, l'aveuglement de cet homme qui, comme bien d'autres, se rallia avec obstination à une idéologie dévastatrice qui pouvait lui permettre, à lui, de conquérir le pouvoir et de dominer.

◆ ◆ ◆

revanche, la mort des siens est empreinte de noblesse. Dans un paragraphe évoquant la mort de son chauffeur, il écrit : «la balle lui entra sous la mâchoire, ressortit en haut du crâne. Il eut encore l'incroyable énergie d'aller à sa poche, et, en vieux chrétien, de saisir son chapelet. Puis il tomba mort, les yeux grands ouverts, fixés sur le moulin large et puissant, pareil aux vieux moulins des remparts de Bruges, au pays de Flandre...» (cité par L., p. 60).

Degrelle décrit aussi de façon quasi lyrique l'invasion allemande de l'Ukraine. À ses yeux, cette colonisation revitalisa cet «hinterland», abandonné par les Soviets : «Nous, soldats, avions conquis un espace ruiné, que les Soviets avaient totalement anéanti ou désesparé, fabrique par fabrique, avant de se retirer vers l'est. Il avait suffi de quatorze mois à l'industrie allemande pour rebâtir, créer, ordonner, transformer tout de

fond en comble. [...] En un an l'Allemagne avait créé en Russie la plus riche colonie du monde» (cité par L., p. 46).

Ces quelques exemples illustrent bien le parti pris, l'aveuglement de cet homme qui, comme bien d'autres, se rallia avec obstination à une idéologie dévastatrice qui pouvait lui permettre, à lui, de conquérir le pouvoir et de dominer. D'autres auteurs, des historiens entre autres, ont écrit sur Degrelle³. L'originalité et l'intérêt de l'approche de Jonathan Littell est d'avoir mis l'accent sur la subjectivité effarante qui parsème le discours de cet homme qui devait, malheureusement, échapper à toute reddition de comptes.

Mais quelle utilité peut présenter cet ouvrage pour les étudiants et étudiantes de nos cours d'histoire? De fait, en raison de la qualité des sources premières et secondaires dépouillées par Littell, *Le sec et l'humide* pourrait, à mon avis, fort bien se retrouver dans la bibliographie d'une recherche documentaire portant sur Degrelle ou, plus largement, sur le phénomène de la collaboration en Europe lors de la Seconde Guerre mondiale. Des extraits du discours du personnage pourraient par ailleurs faire l'objet d'un atelier ou encore d'un travail d'analyse de document historique. Il s'agit d'un ouvrage utile en somme.

Andrée Dufour

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

3. Outre la notice biographique de Josiane Coekelberghs-Cuyper, mentionnons notamment les écrits de l'historien Eddy DeBruyne, dont *Les Wallons meurent à l'Est* (Bruxelles, Didier Hatier, 1991, 191 p.).

Un oubli et une coquille

SVP bien vouloir prendre note que dans notre hâte à vous faire parvenir notre bulletin Hiver-Printemps 2008, nous avons malencontreusement oublié de mettre les références des photos qui ornent les couvertures du bulletin. Le droit de reproduction de la photo de la vue en plongée de la Citadelle de Québec qui orne le couvert du bulletin spécial (et le dos du bulletin régulier) nous a été offert gracieusement par **l'Observatoire de la Capitale de la Commission de la Capitale nationale du Québec** que nous remercions.

Pour les autres photos de la ville de Québec que vous retrouvez dans le bulletin, elles proviennent du site «**Le Québec en images**» (www.ccdmd.qc.ca/quebec).

Par ailleurs, vous aurez évidemment compris que Québec fête toujours 400 ans... et que ce sont les cégeps qui ont eu 40 ans.

Toutes nos excuses et merci pour votre compréhension,

La Rédaction

**L'équipe de rédaction
vous souhaite
de joyeuses fêtes!**



Le congrès de l'APHCQ 2008 en images

Voici un résumé en images du congrès organisé au Cégep Limoilou à Québec - Campus Charlesbourg.

(photos de Philippe Bouthard et de Marie-Jeanne Cormier)



Un petit échange lors du 5 à 7
du Salon des Exposants



Une assistance
attentive lors de
l'Assemblée générale



Des convives heureux lors du banquet
à l'auberge La Goélique à l'île d'Orléans

Merci à tous les participants
et les participantes!